

Rapport d'activités du PICRI

(Partenariat Institutions - Citoyens pour la Recherche et pour l'Innovation)

Les dispositifs participatifs locaux en Ile-de-France et en Europe : Vers une démocratie technique ?

Avril 2006 – Avril 2007

**Un programme de recherche et de formation mené par l'association
Adels et les laboratoires de recherche Louest et CSU :**

adels

Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale

LOUEST
UMR CNRS 7145

Cultures et sociétés urbaines



Umr 7112 Cnrs - Université Paris 8

**Dans le cadre du Partenariat Institutions - Citoyens pour la Recherche et
pour l'Innovation de la Région Ile de France :**

Région  **ile de France**

Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Département Recherche-Innovation-Technologie



Sommaire

Introduction	p. 3-5
1. Volet recherche : premiers résultats.....	p. 6-36
<i>A. Cas d'étude en Ile de France.....</i>	<i>p. 6-22</i>
- Un quartier : la Goutte d'Or.....	p. 7-9
- Une expérience inter-quartiers : Belleville.....	p. 10
- Paris, ville centre.....	p. 11-16
a. Un cadrage général.....	p. 11-12
b. Le Plan local d'urbanisme (PLU).....	p. 13-14
c. Les conseils de quartiers.....	p. 15-16
- Une ville de banlieue : Morsang-sur-Orge.....	p. 17-18
- Une association intercommunale : le Triangle Vert.....	p. 19-20
- Un département : le Val-de-Marne.....	p. 21-22
<i>B. Cas d'étude en Europe.....</i>	<i>p. 23-32</i>
- La démocratie participative à Berlin.....	p. 24-26
- La démocratie participative à Rome.....	p. 27-28
- Le budget participatif à Cordoue.....	p. 29-30
- L'expérience participative de Plock.....	p. 31-32
<i>C. Typologie des savoirs citoyens.....</i>	<i>p. 33-36</i>
2. Volets formation, et partage et dissémination des connaissances.....	p. 37-50
<i>A. Organisation de séminaires et publications.....</i>	<i>p. 37-43</i>
- Le séminaire de l'ACI internationale.....	p. 38-39
- Une journée d'études avec le CIERA.....	p. 40
- Séminaires et projet de publication à Berlin.....	p. 41-43
<i>B. Activités de formation et de partage de connaissances.....</i>	<i>p. 44-50</i>
- Programme du cours à l'Université d'Évry.....	p. 45
- Les 10 ^e Rencontres de la démocratie locale.....	p. 46-48
- Synthèse du programme de formation.....	p. 49-50

Contact : Héloïse Nez, chargée de la coordination du PICRI, picri@adels.org.

Introduction

Une année d'activités de recherche et de formation

Ce premier rapport présente l'avancement des activités de recherche, de formation et de diffusion des connaissances menées depuis avril 2006 dans le cadre du Partenariat Institutions - Citoyens pour la Recherche et pour l'Innovation (PICRI) intitulé "Les dispositifs participatifs locaux en Ile de France et en Europe : vers une démocratie technique ?".

Il est destiné à nos partenaires de la région Ile de France, qui finance notre programme de recherche et de formation, et aux membres du comité de pilotage, dont le rôle est de suivre l'évolution de nos recherches en apportant un regard extérieur sur le déroulement et les résultats de nos travaux. Il s'adresse également à toute personne, collectivité ou organisation s'intéressant aux thématiques de la démocratie participative et de la démocratie technique.

Les partenaires du programme PICRI

Le programme est mené en collaboration par l'Adels (Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale) et deux laboratoires de recherche du CNRS – Cultures et Sociétés Urbaines (CSU) et Centre de recherche sur l'habitat (CRH, Louest) –, avec le soutien de la région Ile de France. Sous la codirection d'Yves Sintomer, Marie-Hélène Bacqué et François Hannover, une quinzaine de doctorants, de chercheurs et d'étudiants de Master sont chargés de cas d'étude en France et en Europe.

Nous avons réuni l'ensemble de l'équipe de recherche les 15 mai 2006 et 13 février 2007. Une prochaine réunion est prévue le 22 mai 2007. Les chercheurs travaillant sur les cas franciliens se sont réunis à trois reprises depuis la rentrée (6 octobre 2006, 19 décembre 2006, 5 avril 2007) et l'équipe de recherche berlinoise se réunit mensuellement depuis janvier 2007.

Coordinateurs du programme :

François Hannover, directeur de l'Adels.

Marie Hélène Bacqué, professeure de sociologie à l'Université d'Évry et chercheure au CRH.

Yves Sintomer, professeur de sociologie politique à l'Université Paris 8, chercheur au CSU et directeur adjoint du Centre Marc Bloch (Berlin).

Héloïse Nez, doctorante (CSU-Université Paris 8) et chargée d'études à l'Adels pour la coordination du PICRI.

Équipe de recherche et de formation :

Giovanni Allegretti, chercheur au Centro de Estudos Sociais (CES) de l'Université de Coimbra (Portugal).

Grégory Busquet, doctorant (CRH-Institut d'Urbanisme de Paris).

Claire Carriou, doctorante (CRH-Institut d'Urbanisme de Paris).

Carlo Cellamare, professeur et chercheur en urbanisme à l'Université de Rome La Sapienza.

Cécile Cuny, doctorante (cotutelle Université Paris 8/Humboldt Universität zu Berlin).

Dorota Dakowska, maître de conférences en science politique à l'Université de Strasbourg.

Amélie Flamand, doctorante (CRH-Institut d'Urbanisme de Paris).

Ernesto Ganuza, chercheur à l'Instituto de Estudios Sociales Avanzados de Andalucía (IESA) de Cordoue.

Carsten Herzberg, doctorant (cotutelle Université Paris 8/Universität Postdam, Allemagne).

Grégoire Lits, étudiant de Master à l'Université de Louvain et stagiaire de recherche au PICRI en 2006.

Evgenia Peeva, étudiante à l'Université d'Harvard et stagiaire de recherche au PICRI (oct. 2006 – janv. 2007).

Jacques Picard, chargé de formation à l'Adels.

Anja Röcke, doctorante (cotutelle Université Paris 8/Humboldt Universität zu Berlin).

Arnaud Simezière, étudiant de Master (Université Paris 10).

Julien Talpin, doctorant (cotutelle Université Paris 8/Institut Universitaire Européen Florence).

Stéphanie Vermeersch, chargée de recherche CNRS (CRH).

Nous avons obtenu en décembre 2006 une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE), délivrée par l'Association nationale pour la recherche technique (ANRT) pour le compte du Ministère de la recherche, permettant ainsi aux partenaires du PICRI d'embaucher pour trois ans (janvier 2007 – décembre 2009) une doctorante comme chargée d'études à l'Adels pour la coordination du PICRI.

Depuis le lancement du PICRI en avril 2006, les coordinateurs du programme se sont dotés d'un comité de pilotage, chargé de suivre l'évolution des recherches et d'en discuter les orientations. Chercheurs, acteurs des collectivités locales et militants associatifs, les membres de ce comité se sont réunis une première fois le 15 mai 2006, avant que l'équipe de recherche se lance dans l'action, et se réuniront à nouveau le 22 mai 2007, après un an d'activités.

Composition du comité de pilotage

Loïc Blondiaux, professeur de science politique, IEP de Lille.
Céline Braillon, Conseil national des villes.
Daniel Breuiller, conseiller général (Val-de-Marne) en charge de la démocratie locale.
Brigitte Bouvier, vice-présidente de l'association du Triangle Vert.
Alain Cosset, association la Bellevilleuse.
David Desroches, chargé de mission de l'équipe de développement local de la Goutte d'Or.
Jean Paul Gaudillière, directeur de recherche INSERM, CERMES, Fondation Sciences Citoyennes.
Georges Gontcharoff, membre de l'observatoire parisien de la démocratie locale.
Antoine Haumont, maître de conférences, Université Paris VII.
Benoît Joly, chercheur à l'INRA.
Anne Le Strat, conseillère régionale Ile-de-France.
Bénédicte Madelin, centre de ressource politique de la ville.
Pierre Mahey, HACER, réseau européen d'habitants.
Marjolaine Rauze, maire de Morsang-sur-Orge.
Anne Souyris, conseillère régionale Ile-de-France.
Cristel Stachetti, chargée de mission de l'association du Triangle Vert
Christian Topalov, directeur de recherche CNRS, CSU.
Claire Villiers, conseillère régionale Ile-de-France.

Rappel de la problématique de recherche et des objectifs du programme

Nos recherches portent sur la démocratie participative et la gestion locale, en particulier en Ile-de-France. À travers la mise en perspective d'expériences conduites à différentes échelles de gouvernement en Ile-de-France (le quartier, la ville, l'intercommunalité et le département) et la comparaison avec des expériences innovantes dans d'autres contextes européens, nous analysons la nature des dispositifs participatifs, les dynamiques créées, les acquis et les limites de telles démarches. Nos recherches se centrent sur la construction, la nature et la prise en compte des savoirs citoyens dans les processus délibératifs, en interrogeant la notion d'expertise citoyenne.

Les objectifs du programme

1. Volet recherche : la production de connaissances scientifiques sur la thématique de la démocratie participative et sur la construction des savoirs dans le champ des sciences sociales et urbaines.
2. Volet formation : la formation des acteurs locaux (associatifs, professionnels et élus), en intégrant fortement les résultats de la recherche.
3. Volet partage et dissémination des connaissances : une diffusion des connaissances visant à favoriser chez les acteurs un retour réflexif sur leurs pratiques ainsi que des éléments de référence et de comparaison.

Bilan de la première phase de la recherche : un état des lieux des pratiques participatives

Depuis un an, nous avons engagé un travail comparatif des dispositifs participatifs locaux en Ile de France et en Europe sur les terrains suivants :

- Un quartier politique de la ville : conseil de quartier et gestion associative à la Goutte d'or.
- Une expérience associative interquartiers : le carrefour Belleville.
- Une ville capitale : les conseils de quartiers et le Plan local d'urbanisme à Paris.
- Une ville de banlieue : le budget participatif à Morsang-sur-Orge.
- Une association intercommunale : le Triangle Vert en Essonne.
- Un département : la démarche participative du Val-de-Marne
- Deux capitales européennes : la démocratie participative à Berlin et à Rome.
- Deux cas miroirs en Europe : le budget participatif à Cordoue (Espagne) et le forum de coopération public/privé à Plock (Pologne).
- Un autre cas miroir fera l'objet de recherches à partir de mai 2007 : le développement communautaire de Salford en Grande-Bretagne.

Il est prévu que chaque cas d'étude fasse l'objet de trois phases de recherche :

- Un état des lieux des pratiques participatives.
- La généalogie de la démarche participative.
- La mobilisation des savoirs citoyens au sein de ces dispositifs.

Ce rapport d'activités fait le point sur la première phase de recherche, en présentant notre méthode de travail et les résultats de nos travaux site par site, ainsi qu'une synthèse de notre typologie sur les savoirs citoyens.

Les activités de formation et de partage et dissémination des connaissances

Nous revenons également dans ce rapport sur les activités réalisées au sein des volets formation et partage et dissémination des connaissances du programme :

- Des séminaires ont été organisés à Paris et à Berlin, en collaboration avec l'Action concertée incitative (ACI) Internationale "Démocratie participative, délibération et mouvements sociaux", le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA) et le Centre Marc Bloch de Berlin. Ils ont donné lieu à des publications dans la revue *Territoires* et à un projet de publication en Allemagne.
- Un cours a été organisé et animé par Marie-Hélène Bacqué sur le thème "Démocratie, citoyenneté et participation", dans le cadre du Master 1 "Ville, Territoires et Gouvernance" de l'Université d'Évry Val d'Essonne.
- Un atelier d'expertise populaire a été proposé sur le thème "Échanges de savoirs entre acteurs" aux 10^e Rencontres de la démocratie locale organisées par l'Adels, l'Unadel, 4D et la Fédération des centres sociaux (Dijon, 20 et 21 octobre 2006).
- L'Adels a fait une proposition de formation des acteurs locaux, dans le cadre du PICRI, sur le thème "Mobiliser et prendre en compte les savoirs citoyens ? Une comparaison de dispositifs participatifs en Ile de France et en Europe".

1. Volet recherche : premiers résultats

A. Cas d'étude en Ile de France

Un quartier : la Goutte d'Or

Résultats de la première phase de la recherche : cas d'étude en Ile de France

Responsables du cas d'étude

Marie-Hélène Bacqué : mhbacque@club-internet.fr

Arnaud Simezière : arnaud_simetiere@yahoo.fr

Cas étudié : Conseil de quartier et gestion associative à la Goutte d'Or

La Goutte d'Or est le premier quartier politique de la ville de Paris. Le quartier a connu un mouvement urbain important dans les années quatre-vingt qui a débouché sur la structuration d'un tissu associatif et une quasi cogestion sociale de la Goutte d'Or à travers les dispositifs politique de la ville. La municipalité y a mis en place des conseils de quartier et des consultations plus ponctuelles sur des projets urbains.

Approche méthodologique

Cette synthèse rend compte d'un premier travail d'observation et d'entretiens conduit par Arnaud Simezière depuis octobre 2006 :

- Observations des séances plénières du conseil de quartier de la Goutte d'Or et de la réunion de rencontre des conseils de quartier dans le 18^e arrondissement.
- Entretiens avec des conseillers de quartier de la Goutte d'Or et des acteurs de la mairie du 18^e arrondissement en charge de la démocratie locale.

Résultats intermédiaires : les dispositifs participatifs à la Goutte d'Or

1. Le conseil de quartier

Le conseil de quartier de la Goutte d'Or a été mis en place en 1982. L'organisation, les modalités de fonctionnement ainsi que les rôles et compétences des 8 conseils de quartier du 18^e sont définis par une charte dont la dernière révision date du 2 novembre 2005.

Désignation et composition

Le nombre de conseillers est fixé à 34 personnes (les conseils n'ont pas l'obligation de respecter ce nombre qui a surtout une valeur indicative). Les conseillers sont répartis en deux collèges distincts.

Le collège habitant, d'une part, se compose de 24 membres titulaires désignés par tirage au sort parmi les personnes résidant dans le 18^e arrondissement ou y exerçant leur activité professionnelle et ayant fait acte de candidature. Une liste complémentaire de 24 membres remplaçants est constituée suivant les mêmes modalités afin de pourvoir aux vacances en cours de mandat. Parmi ces 24 membres, 5 seront désignés à partir d'une liste de résidents étrangers extra-communautaires volontaires. La parité entre les femmes et les hommes doit être respectée. Le conseil habitant de la Goutte d'Or se compose en grande majorité de personnes "blanches", appartenant à la classe moyenne et propriétaire de leur logement. On

peut ainsi questionner la représentativité de ce collège. **Trois types de populations sont quasiment absentes du conseil : les étrangers non communautaires (même si 5 ont été désignés, aucun ne participe activement au conseil), les jeunes et les populations précarisées.** L'absence de ces groupes est d'autant plus problématique que les sujets abordés et débattus au sein du conseil concernent ces populations et leurs usages du quartier.

Le collège associatif, d'autre part, rassemble 10 associations désignées par les associations membres du CICA ou de la maison des associations. Les associations candidates doivent être inscrites au CICA ou à la maison des associations, 5 associations remplaçantes sont désignées dans les mêmes conditions afin de pourvoir aux vacances en cours de mandat. Chaque association candidate doit désigner un représentant titulaire ainsi qu'un suppléant. Le collège associatif est composé en réalité de 7 associations dont les champs d'interventions sont l'aide sanitaire et sociale, l'accompagnement et soutien professionnel et l'animation socioculturelle¹. L'investissement de chacune de ces structures n'est pas similaire, et varie suivant les thématiques de travail soulevées par le conseil.

En outre, jusqu'à 4 personnes qualifiées, représentant les institutions publiques importantes dans le quartier, peuvent être désignées par le conseil d'arrondissement sur proposition du/de la président(e) du conseil de quartier, après concertation avec les intéressés. Le conseil compte 3 personnes qualifiées : la directrice de la bibliothèque de la Goutte d'Or, un membre de l'équipe de développement local affilié au service politique de la ville et un membre du conseil de la citoyenneté.

La présidence du conseil est assurée par un élu référent désigné par le conseil d'arrondissement par proposition du/de la maire, et à la charge de la convocation du conseil, ainsi que de la transmission des informations descendantes et ascendantes. Le/La président(e) assure ainsi le relais entre conseil de quartier et conseil d'arrondissement.

Le conseil de quartier élit à la majorité simple un bureau composé de 6 à 10 membres, dont un(e) vice-président(e) issu(e) du collège habitant et un(e) secrétaire. Le bureau assiste le/la président(e) dans l'animation et l'organisation des réunions du conseil de quartier. Le bureau du conseil Goutte d'Or rassemble 10 conseillers, dont deux acteurs associatifs.

Fonctionnement du conseil de quartier

Les conseils de quartier se réunissent au minimum 3 fois par an. Ces réunions sont organisées en direction de la population locale, et s'apparentent à des réunions d'informations publiques quant aux actions menées par le conseil ainsi qu'à la politique municipale poursuivie sur le quartier. Un thème est défini par le conseil, qui a la charge de l'organisation et de l'animation de la réunion. Ces réunions engendrent une importante frustration de la population locale qui souhaiterait davantage interagir avec le conseil. Le déroulement de ces rencontres est effectivement établi en amont et laisse peu de place à un débat entre le conseil et le public. Leur formalisme ne satisfait pas non plus l'ensemble des conseillers de quartier. **Un sentiment de dépossession semble affecter les conseillers habitants, tant dans le choix des sujets abordés que dans les modalités d'animation des réunions.** Ces rencontres s'appréhendent surtout comme une confrontation entre la mairie d'arrondissement et la population locale.

¹Les associations du conseil Goutte d'Or-Château Rouge : Ligue des Droits de l'homme – Clair et Net (réinsertion professionnelle) – Accueil Goutte d'Or (centre social) – Graines de Soleil (Enseignement et pratique du théâtre) – Salle St Bruno – Les Enfants de la Goutte d'Or (Animation sociale, culturelle et sportive) – Espoir Goutte d'Or (accueil et orientation des usagers de drogue) – Etat d'Esprit (accompagnement professionnel)

Le travail des conseillers s'effectue en dehors de ces rencontres, lors des réunions restreintes du conseil et également au sein des commissions thématiques de travail (9 commissions pour le conseil Goutte d'Or-Château Rouge). Le travail partagé entre conseillers, habitants et associatifs, s'effectue majoritairement pendant ces réunions "off" où sont débattus les sujets des futures réunions publiques, les actions à projeter ainsi que l'allocation de ressources pour des projets soutenus par le conseil. Ils sont également des temps de recadrages de l'organisation et du fonctionnement du conseil suivant les suggestions des conseillers. Ainsi, lors d'une réunion du conseil en formation restreinte (non publique), une conseillère a évoqué le manque de suivi du travail de chaque commission et le déficit en termes de base de travail que cette lacune engendre. Tandis que les réunions en formation publique sont très formalisées, le déroulement de ces rencontres l'est beaucoup moins. Chaque conseiller a donc toute latitude pour intervenir, proposer, soumettre un avis. La présidente du conseil joue un rôle d'animation des réunions et pèse d'une manière significative sur les débats et les décisions prises par le conseil. Elle a une position particulière puisqu'elle fait office d'élue référent. Elle est le lien entre le conseil de quartier et le conseil d'arrondissement. Ainsi, elle juge de la recevabilité de certaines propositions ou idées et a tendance à "filtrer" les propos échangés. Le rapport de force au sein du conseil s'instaure ainsi prioritairement entre l'élue et le reste du conseil, la coalition entre les conseillers peut alors faire émerger et accepter des avis ou propositions à priori rejetés par l'élue. **La place de l'élue référent est certainement une des questions centrales quant au fonctionnement du conseil.**

On peut également noter une divergence de positionnement entre conseillers habitants et conseillers associatifs. Le discours des représentants associatifs tend à être davantage légitimé. C. Bouygues considère effectivement que les représentants associatifs ont l'*habitude de la démocratie*, ils sont jugés plus objectifs, et poursuivraient un idéal collectif plus évident qu'un habitant.

2. Une vie associative importante

À côté de ce dispositif, des pratiques participatives héritées de l'expérience du mouvement urbain à la Goutte d'Or et des dispositifs politiques de la ville permettent une participation importante des associations à la gestion sociale du quartier :

- Une coordination inter-associative et des associations qui pour certaines se revendiquent de l'*empowerment*.
- La salle St Bruno, centre de ressources co-géré par les associations et la municipalité.
- La commission inter-partenaire et le groupe de pilotage politique de la ville.
- Des dispositifs de concertation spécifiques, par exemple sur l'aménagement du square.

Cette situation reste très particulière dans Paris. La municipalité a d'ailleurs montré sa volonté de remunicipalisation de la politique de la ville : appels d'offre, intégration des chargés de mission politique de la ville dans administration municipale

Une expérience inter-quartier : Belleville

Résultats de la première phase de la recherche : cas d'étude en Ile de France

Responsable du cas d'étude

Stéphanie Vermeersch : stephanie.vermeersch@paris-valdeseine.archi.fr

Cas étudié : l'organisation du "forum de partici-passion" par le "Carrefour Belleville"

À l'origine, l'intérêt de l'intégration de ce terrain dans la recherche PICRI reposait sur l'observation qu'il permettait d'un processus de construction *ex nihilo* d'un dispositif de participation de la part des habitants : trois habitants militants de Belleville, déçus des modalités selon lesquelles s'effectue la participation habitante, décident d'organiser un "forum de la partici-passion" destiné à dresser un diagnostic de l'état de la participation à Belleville et à émettre des propositions d'amélioration. Ces militants associatifs (comité Métallos, La Bellevilleuse, Le réseau d'échanges de savoirs) se proposent de réaliser des entretiens auprès des acteurs locaux (dans les domaines social, culturel, économique...) sur ce thème de la participation, d'en proposer une synthèse soumise à débat sous forme d'ateliers. L'Adels les soutient tout au long de cette démarche : mise à disposition de locaux pour leurs réunions, implication importante du directeur qui conduit les réunions...

Approche méthodologique

Après avoir assisté à plusieurs d'entre elles, une réorientation de la recherche paraît s'imposer, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'incertitude quant à l'issue de cette démarche, voire à sa poursuite, étant donné le faible nombre d'acteurs impliqués. Ils sont trois, souvent deux, parfois une seule... Du fait de ce petit nombre, et sans doute également en relation avec les raisons d'agir de chacun des acteurs, le discours sur la participation est ici, pour une large partie, redevable aux jeux d'acteurs qui s'instaurent entre les participants. Par ailleurs, la place prise par l'Adels a ici toute son importance et il semble délicat de l'omettre de l'analyse du processus de construction du dispositif envisagé.

Poursuite des recherches

Pour ces raisons, il semble aujourd'hui plus intéressant de réorienter la recherche dans deux directions principales :

- Proposer des portraits de militants, à travers les récits de vie et de parcours militants des trois habitants en question : depuis leur entrée en militance jusqu'à leur implication dans l'organisation de ce forum, quelles sont leurs raisons d'agir ?
- Travailler sur l'Adels elle-même : qui en sont les principaux acteurs ? quel parcours les a amenés à l'Adels ? comment y conçoivent-ils leur action, leur rôle ? À ce sujet, un questionnaire est en préparation auprès des adhérents de l'Adels.

L'intérêt de ce terrain réside finalement, selon nous, dans la façon dont il contribue à construire et mettre en valeur des identités militantes, individuelles et collectives.

Paris, ville centre

a) Un cadrage général

Résultats de la première phase de la recherche : cas d'étude en Ile de France

Responsable du cas d'étude

Héloïse Nez : heloise.nez@no-log.org

Cas étudié : la démarche participative menée à Paris depuis 2001

L'objectif de ce cadrage est de définir la particularité du contexte parisien et d'y retracer la généalogie de la démocratie participative afin de servir de cadre d'analyse aux différents cas d'étude que nous approfondissons sur Paris : les conseils de quartier, le Plan local d'urbanisme (PLU), l'expérience inter-quartiers de Belleville, le quartier de la Goutte d'or et le projet urbain des Batignolles.

Capitale de plus de deux millions d'habitants, Paris est un cas à part dans le contexte politique français, du fait de la singularité de son statut juridique et du caractère antidémocratique de la gestion Chirac-Tiberi (1977-1995). Ce contexte politique, caractérisé par une vie participative très réduite avant 2001, a conditionné l'importance donnée au thème de la démocratie participative dans la dernière campagne électorale. L'équipe de Bertrand Delanoë a dès le départ affiché sa détermination à démocratiser la gestion de la ville face au *déficit de démocratie* de la mandature précédente, en inscrivant la démocratie participative en première place de son programme électoral.

Approche méthodologique

Les recherches que nous avons menées pour ce cas d'étude ont fait l'objet d'un rapport intermédiaire de recherche en janvier 2007, réactualisé en avril. Elles concernent ce qui a été mis en place sous le mandat de Bertrand Delanoë (2001-2007), qui a lancé à l'échelle de la ville une démarche participative qui n'avait été expérimentée qu'au niveau de deux arrondissements (20^e et 19^e) à partir de 1995. Dans un contexte préélectoral, il s'agissait de faire un bilan des actions de participation menées par la nouvelle équipe municipale, en comparant les pratiques et leurs résultats avec les engagements des programmes électoraux et les discours des responsables politiques. Notre rapport intermédiaire de recherche revient sur la généalogie et la conception de la démocratie participative à Paris en présentant ses promoteurs et leurs objectifs, avant de faire un rapide tableau des dispositifs mis en place depuis 2001, puis de dresser un bilan de la participation sous cette mandature.

Notre méthodologie repose sur la réalisation d'une dizaine d'entretiens avec des élus, techniciens et citoyens directement impliqués dans les pratiques de démocratie locale à Paris – élus et membres de cabinet à Paris et dans le 20^e, mission de la démocratie locale à Paris, service de la modernisation administrative, délégation à la politique de la ville, membres de l'observatoire parisien de la démocratie locale – et sur l'observation de comptes-rendus de mandat tenus par Bertrand Delanoë dans les arrondissements parisiens à l'automne 2006. En 2007, nous avons pu poursuivre cette observation lors de la 5^e édition du Printemps de la démocratie locale puis du lancement de la procédure d'Agenda 21. Nos prochains terrains d'observation en 2007-2008 pour compléter ce cadrage parisien seront la poursuite de la démarche d'Agenda 21, la consultation sur un grand projet urbain (les Batignolles dans le 17^e) et la campagne électorale municipale.

Notre recherche s'appuie également sur des sources écrites, notamment les travaux de Marion Ben-Hammo (2000, 2001, 2005), les ouvrages de Michel Charzat (*Le Paris citoyen*, 1998) et Bertrand Delanoë (*Pour l'honneur de Paris*, 1999) et les rapports de l'Observatoire parisien de la démocratie locale. Nous avons collecté des documents à la mission de la démocratie locale et au cabinet du maire de Paris, dont deux enquêtes réalisées pour la Mairie de Paris au sujet de l'impact de la démocratie participative sur le fonctionnement des services de la ville de Paris (2006) et de l'identité des conseillers de quartier parisiens (2007).

Résultats intermédiaires

Cette première phase de la recherche a permis d'identifier les processus participatifs qui se sont développés en grand nombre depuis 2001, à l'échelle de Paris, des arrondissements ou des quartiers. Selon les procédures, la participation est tournée vers certains secteurs sociaux comme les jeunes ou les étrangers non communautaires, vers les citoyens organisés dans le cas notamment des CICA, vers les citoyens actifs dans les séances plénières des conseils de quartier, vers les citoyens ordinaires lorsqu'un collège d'habitants est tiré au sort dans les conseils de quartier du 20^e arrondissement, mais également vers l'ensemble des citoyens dans le cas d'un référendum local sur un projet d'aménagement urbain.

Les pratiques participatives parisiennes en fonction de l'échelle et de la temporalité

	Instances participatives régulières	Consultations ponctuelles
Arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils de quartier (121) - Conseil de la jeunesse (20) - Conseil d'information et de consultation des associations (20 CICA) - Conseils des jeunes (20^e, 4^e) - Conseils des anciens (11^e, 19^e) - Conseil des citoyens non communautaires (10^e, 12^e, 20^e) 	<ul style="list-style-type: none"> - Référendums locaux : Avenue Jean Jaurès et Cité Michelet (19^e), Carreau du Temple (3^e), Place de la Réunion (20^e)... - Consultations spécifiques : les Halles, les projets de ZAC, de couverture du périphérique, de tramway et de couloirs de bus. - Budgets participatifs (13^e, 19^e, 20^e)
Paris	<ul style="list-style-type: none"> - Le conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires - Le conseil parisien de la jeunesse - Le conseil de la vie étudiante - L'observatoire de la démocratie locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Les comptes-rendus de mandat du maire de Paris - Le Plan local d'urbanisme (PLU) - Le Plan des déplacements parisiens (PDP) - Le Plan climat - Agenda 21

Cette multiplication des dispositifs participatifs à Paris s'accompagne d'une forte hétérogénéité et d'un manque d'articulation des processus. Il se dégage de nos recherches un discours sur la démocratie participative à Paris peu construit et hétérogène, avec une absence de cumul d'expériences et de structuration générale de la démarche, et des impacts des dispositifs participatifs sur les politiques municipales également très divers. Si l'idée participative s'est amplement diffusée à Paris depuis 2001, elle est passée d'un discours politique construit dans l'opposition à une optique plus gestionnaire dans la majorité. L'enjeu de la modernisation administrative, qui n'est pas toujours exprimé comme tel, est désormais prédominant dans la démarche participative parisienne.

Paris, ville centre

b) Le Plan local d'urbanisme (PLU)

Résultats de la première phase de la recherche : cas d'étude en Ile de France

Responsables du cas d'étude

Grégory BUSQUET : gregory.busquet@paris-valdeseine.archi.fr

Claire CARRIOU : claire.carriou@paris-valdeseine.archi.fr

Amélie FLAMAND : amelie.flamand@paris-valdeseine.archi.fr

Cas étudié : la concertation sur la révision du Plan local d'urbanisme de Paris

Cette étude a pour objet les procédures dites de "démocratie participative" mises en œuvre dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) parisien. Actée par décision municipale en octobre 2001, la révision du PLU a été engagée dans l'année et a abouti, en juin 2006, au vote du nouveau plan lors du conseil municipal. Cette révision a fait l'objet de l'une des premières grandes expériences parisiennes de démocratisation du processus décisionnel initiée, dans une perspective *top-down*, par le pouvoir politique. C'est ce qui a justifié le choix de ce cas d'étude.

Approche méthodologique

Dans cette première partie du travail, il s'est agi d'appréhender la variété et la spécificité des dispositifs participatifs mis en œuvre, de pouvoir les qualifier (la terminologie employée par les acteurs – consultation, concertation, participation – révèle un enjeu majeur), de saisir les processus qui ont conduit à l'adoption de ces procédures, et enfin d'évaluer la place et le poids de la concertation dans la prise de décision ainsi que les types de savoirs citoyens qui ont été mobilisés à cette occasion.

L'analyse a été engagée alors que la procédure de concertation et de révision du PLU était tout juste achevée. Elle est donc fondée sur l'analyse de deux types de matériaux : sources écrites (comptes-rendus de délibération, extraits des conseils municipaux, documents officiels de communication et d'information de la Mairie de Paris, documents élaborés dans les conseils de quartier) d'une part, et une quinzaine d'entretiens auprès d'acteurs majeurs du processus et de personnes ressources, réalisés *a posteriori*, d'autre part.

Nous avons rencontré trois types d'acteurs : d'abord des élus et responsables administratifs chargés de l'urbanisme de la démocratie locale/de proximité (au niveau parisien comme au niveau des arrondissements), et plus particulièrement ceux chargés de la mise en place du PLU (Mission PLU de la Direction de l'urbanisme) ; ensuite, des personnalités, experts ou techniciens, qui ont été chargés ou investis dans les dispositifs de concertation liés au PLU (IPSOS, APUR...), enfin, quelques citoyens organisés au sein des conseils de quartier, également investis dans la procédure.

Résultats intermédiaires

De cette première analyse, on peut dégager quatre premiers points de résultat d'ordre général :

- Les dispositifs de concertation mis en place pour la révision du PLU apparaissent comme le résultat d'un processus relevant d'un "bricolage", élaboré sans références

pratiques ou théoriques affichées, comme un processus "expérimental", "par tâtonnements", sans réel "cumul d'expériences", avec des dispositifs souvent mis en place "en réaction", par adaptation, et sans dialogue entre les différents services municipaux. La concertation pour la révision du PLU a été essentiellement orchestrée par des urbanistes, et non par des spécialistes de la concertation.

- Du fait de ce processus par tâtonnement et malgré la mise en place d'une petite équipe de quelques personnes chargées d'édifier et de coordonner le processus de concertation pour la révision du PLU au sein de la Municipalité (Mission PLU de la Direction de l'urbanisme), on assiste à une multiplicité – une juxtaposition – de dispositifs, dont la vision générale demeure assez floue pour un certain nombre d'acteurs. La démarche, sans élaboration préalable précise, manque de structuration générale (tant au niveau pratique qu'au niveau des attendus de la prise en compte de la parole des habitants).
- Notre étude tend à montrer que les quelques personnalités qui ont piloté la mise en œuvre du PLU ont navigué entre deux objectifs, qui ne leur sont pas toujours apparus compatibles, l'enjeu urbanistique d'un côté (le PLU à proprement parler), l'enjeu participatif (renouveler le processus démocratique) de l'autre. Il semble ainsi que la mise en œuvre du PLU, la réalisation d'un nouveau règlement urbain, soit entrée en conflit avec l'engagement d'un dispositif politique participatif. Ce flottement entre ces deux missions peut expliquer par ailleurs, comme nous en faisons l'hypothèse, le manque de conceptualisation et le caractère "bricolé" de l'ensemble.
- Le souci omniprésent, de cette équipe, de garder l'enjeu urbanistique en ligne de mire s'est manifesté par une volonté forte d'encadrer, d'informer et de former les habitants ayant participé à la concertation pour la révision du PLU, notamment au sein des conseils de quartier. L'idée étant d'éviter, au maximum, les débats trop locaux, "localistes". Cette volonté d'encadrement pose, en tout état de cause, des questions importantes quant aux savoirs mobilisés, et quant à "l'authenticité" de la concertation. Comment mobiliser les savoirs d'usage sur des questions d'intérêt général, assez techniques de surcroît ?

Poursuite de la recherche

Pour poursuivre la recherche, nous nous proposons de :

- Revenir sur les différents "filtrages" mis en place dans le processus de concertation et sur la question du devenir des revendications et propositions.
- Approfondir la recherche sur les savoirs citoyens mobilisés à l'occasion de la révision du PLU, en centrant notre regard sur la question du patrimoine.
- Préciser la façon dont la question de la mixité sociale a été relayé dans les débats de concertation. Notre première étude laisse apparaître que le sujet a été peu investi par les habitants, ce qui ne manque pas d'étonner compte tenu de l'importance de la question. Il s'agira donc de se poser la question "de quoi peut-on débattre publiquement" ?
- Approfondir la question de la généalogie des dispositifs de concertation mis en œuvre.

Paris, ville centre :

c) Les conseils de quartier

Résultats de la première phase de la recherche : cas d'étude en Ile de France

Responsable du cas d'étude

Héloïse Nez : heloise.nez@no-log.org

Cas étudié : les conseils de quartier dans les 17^e, 18^e et 20^e arrondissements de Paris

Les conseils de quartier constituent un cas d'étude transversal dans les recherches menées sur la ville de Paris dans le cadre du PICRI. La particularité de ce cas d'étude est de faire le lien entre les différentes expériences participatives que nous analysons à l'échelle parisienne : le Plan local d'urbanisme (PLU), le quartier de la Goutte d'or, le projet urbain des Batignolles et l'expérience du Carrefour Belleville.

À Paris, les conseils de quartier ont été inaugurés en 1995 et 1996 dans deux arrondissements de l'Est parisien passés à gauche (le 20^e puis le 19^e) et généralisés en 2001-2002 sur l'ensemble du territoire, avec l'arrivée de Bertrand Delanoë à l'Hôtel de ville et l'application de la loi sur la démocratie de proximité. Ils constituent l'une des premières instances participatives parisiennes et la pierre angulaire de la démocratie locale qui s'est développée à Paris depuis 2001. D'où l'intérêt de leur analyse pour retracer la généalogie de la démocratie participative à Paris et analyser la mobilisation des savoirs citoyens.

Approche méthodologique

Comme la création et l'animation des conseils de quartier relève à Paris de la compétence des mairies d'arrondissement, nous avons choisi de focaliser notre attention sur trois arrondissements : le 20^e, le 17^e et le 18^e.

- Le 20^e a fait figure de pionnier en matière de démocratie locale en instaurant les premiers conseils de quartier à Paris ainsi qu'un observatoire de la démocratie locale en 1995. C'est également l'un des rares arrondissements à avoir mis en place un budget participatif, sur les questions de voirie, qui s'appuie sur les conseils de quartier.
- Le 17^e, resté aux mains de la droite aux dernières élections municipales et dont la maire, Françoise de Panafieu, a des prétentions parisiennes, a le double intérêt d'être un arrondissement de l'opposition et le théâtre d'un processus de concertation en cours sur un grand projet urbain, le projet des Batignolles.
- Le 18^e, sous la houlette de Daniel Vaillant depuis deux mandats, a fait preuve de moins d'enthousiasme en termes de démocratie locale que d'autres arrondissements remportés par la gauche dès 1995. Il contient une population diversifiée socialement, avec un quartier politique de la ville, la Goutte d'Or, également cas d'étude du PICRI.

Des recherches ayant été menées sur les conseils de quartier parisiens depuis trois ans par Marion Ben-Hammo, doctorante à l'Université Paris 8 (CSU) initialement partie prenante de l'équipe de recherche du PICRI, nous avons choisi de centrer directement nos recherches sur l'axe de la généalogie des conseils de quartier parisiens, afin d'apporter une plus-value aux travaux déjà existants. Pour analyser les origines des conseils de quartier à Paris, nous avons distingué trois étapes principales : l'expérience pionnière du 20^e arrondissement, les cas

formels et informels du 19^e et du 10^e, puis la généralisation des conseils de quartier à l'échelle parisienne. Notre attention s'est focalisée sur les acteurs qui ont porté l'idée de mettre en place des conseils de quartier dans leur arrondissement, sur leur parcours militant et politique, et sur leurs référents pratiques et théoriques.

Notre recherche qualitative s'appuie sur des sources secondaires, principalement sur le mémoire de maîtrise de Marion Ben Hammo traitant des conseils de quartier dans le 19^e et le 20^e arrondissement (2000), les articles de Loïc Blondiaux sur les conseils de quartier du 20^e (1999, 2000) et les rapports de l'observatoire parisien de la démocratie locale (2004, 2005). Pour préciser et remettre à jour les sources existantes, nous avons commencé une série d'entretiens à la mission de la démocratie locale de la mairie de Paris, ainsi que dans les mairies d'arrondissement du 20^e, 10^e et 18^e. Nous avons également initié l'observation dans les séances plénières de conseils de quartier du 20^e, 10^e et 18^e arrondissements.

Un rapport de recherche concernant la généalogie des conseils de quartier à Paris sera réalisé en juin 2007 afin de présenter les premiers résultats de nos recherches.

Poursuite des recherches

Pour appréhender la question de la mobilisation des savoirs citoyens dans les conseils de quartier, nous proposons une analyse par thématique, fondée sur l'observation de l'activité d'un à trois conseils de quartier par arrondissement et sur la réalisation d'entretiens avec les conseillers de quartier.

- Dans le 18^e, nous travaillons sur la question de la toxicomanie, la santé publique étant un sujet particulièrement sensible à la Goutte d'or. L'analyse du conseil de quartier de la Goutte d'or se fera en lien avec le cas d'étude sur le quartier de la Goutte d'Or, les observations directes étant réalisées par Marie-Hélène Bacqué et Arnaud Simetière.
- Dans le 17^e, où un grand projet urbain est en cours, nous suivons la concertation sur le projet des Batignolles dans deux à trois conseils de quartier riverains du projet et présentant des contextes sociaux contrastés (Epinettes-Bessières, Batignolles-Cardinet et Pereire-Malesherbes). L'observation concernera également les réunions publiques et les enquêtes publiques concernant le projet des Batignolles.
- Le 20^e présentant l'intérêt d'avoir mis en place un processus de budget participatif de la voirie à partir des conseils de quartier, nous avons choisi de focaliser notre attention sur ce processus de co-production de la décision entre élus, techniciens et habitants. Nous avons commencé l'observation en assistant aux réunions publiques du budget participatif de la voirie, aux réunions publiques sur la réalisation des aménagements urbains de quartiers et aux réunions des conseils de quartier du 20^e, principalement ceux de Belleville, Père Lachaise-Réunion, Plaigne-Lagny et Saint Blaise.

Parmi nos premières hypothèses sur la mobilisation des savoirs citoyens dans les conseils de quartier, nous supposons que la concertation sur la révision du PLU et le travail en commissions a entraîné une technicisation des conseils de quartier, certains savoirs citoyens comme la contre-expertise associative et le savoir professionnel diffus étant fortement valorisés par rapport au simple savoir d'usage des habitants. C'est pourquoi nous réaliserons des entretiens avec les conseillers de quartier qui se sont mobilisés sur la question du PLU, en travaillant alors de concert avec les doctorants qui suivent ce cas d'étude. Nous suivons pendant deux ans l'activité de commissions thématiques sur le cadre de vie ou l'urbanisme dans le 20^e, qui se sont investies dans les travaux sur la révision du PLU à partir de 2001 et qui sont impliquées depuis 2004 dans l'élaboration du budget participatif sur la voirie.



Une ville de banlieue : Morsang-sur-Orge

Résultats de la première phase de la recherche : cas d'étude en Ile de France

Responsable du cas d'étude

Julien Talpin : julien.talpin@iue.it

Cas étudié : le budget participatif de Morsang-sur-Orge

Le budget participatif de Morsang-sur-Orge (Essonne) mis en place en 1998 et suivi depuis 2005.

Approche méthodologique

L'étude de ce dispositif de participation se fait dans le cadre d'une enquête ethnographique entamée en janvier 2005 et continuée jusqu'à aujourd'hui.

La recherche a reposé sur trois dispositifs méthodologiques distincts :

1. L'observation directe et régulière des réunions publiques locales (observation de 54 réunions publiques en deux ans).
2. La réalisation d'un stage de trois mois – conçu comme une forme d'observation participante – à la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative qui coordonne le dispositif participatif. Ce stage a notamment permis de suivre les coulisses de l'organisation de la participation.
3. La réalisation d'entretiens avec à la fois les organisateurs du processus (le maire, élus locaux, fonctionnaires municipaux, etc.) et des citoyens activement engagés dans le processus de participation.

Résultats intermédiaires

L'étude des dispositifs participatifs morsainois offre des résultats ambigus à ce jour. D'un côté, elle est marquée par une véritable volonté politique venue d'en haut de faire participer les citoyens au-delà de la simple consultation pour tendre au minimum à la co-décision, afin de répondre à la crise de la représentation et au délitement du lien social. De l'autre, enracinée dans une culture politique française républicaine, elle considère toujours l'élu comme la seule incarnation de l'intérêt général et détenteur de la légitimité démocratique. Ces tensions au cœur du projet morsainois se sont traduites dans la pratique par la mise en place d'institutions participatives extrêmement ambitieuses, offrant un pouvoir de décision direct au citoyen dans les choix budgétaires municipaux, constituant notamment une des premières expériences françaises de budget participatif.

Cependant, ces institutions ont la spécificité (au regard d'autres expériences européennes) de regrouper élus, citoyens et techniciens municipaux, si bien que les conseillers municipaux "faisant valoir leurs arguments", qui "ne sont pas neutres", demeurent paradoxalement les acteurs centraux de la démarche participative de la ville. La délibération collective étant au cœur du processus décisionnel des dispositifs participatifs de la ville, les élus ont tout loisir de cadrer les discussions de telles façons que leurs priorités et leurs

prérogatives demeurent en haut de l'agenda. Le résultat est sans équivoque. L'impact de la démarche participative sur les politiques publiques municipales demeure limité, la création du budget participatif ne se traduisant en aucun cas par une "inversion des priorités", un approfondissement de la justice sociale, ni par une modernisation administrative véritable.

Pourtant, les institutions participatives morsaintoises laissent une large place à la mobilisation des savoirs et des compétences citoyens, et en particulier au savoir d'usage. C'est même une des justifications principales de la démarche : les citoyens, par leur pratique régulière du territoire, possèdent un savoir et une compétence propres à améliorer les choix collectifs. Le risque pour le citoyen est cependant qu'il ne soit enfermé dans ce rôle de citoyen ordinaire, dont les seules compétences seraient liées à sa résidence et ses usages locaux, niant l'apport que peut constituer la mobilisation de savoirs professionnels diffus ou d'une contre-expertise militante. Les citoyens ne sortent néanmoins pas immuns de leurs expériences participatives, des phénomènes d'hybridation des savoirs et de transferts de connaissance peuvent s'opérer, et ainsi constituer un des effets les plus significatifs de la démocratisation des choix politiques, à savoir la formation d'une citoyenneté plus informée et plus soucieuse du bien public.

Publications et communications à des conférences visant à la diffusion de la recherche

- "Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de la participation à des dispositifs participatifs". *Politix*, 75, 2006, p.13-31, numéro spécial consacré aux "dispositifs démocratiques" dirigé par Loïc Blondiaux et Dominique Cardon.
- "Who Governs in Participatory Governance Institutions? The Impact of Citizen Participation in Municipal Decision-Making Processes in a Comparative Perspective" in P. Dewitt, P.-B. Pilet, H. Reynaert et K. Steyvers (Dir.) (2007) *Towards DIY-Politics. Participatory and Direct Democracy at the Local Level in Europe*, Bruges, Vanden Broele (à paraître).
- "La démocratie participative et la question du pouvoir. Réflexions à partir de trois expériences européennes de budget participatif", communication au colloque "Démocratie participative en Europe", Toulouse, 15-17 novembre 2006.
- "De la prise de parole en public à la délibération. Les voies difficiles de l'argumentation au sein des dispositifs participatifs", communication à la journée d'étude "Y a-t-il un "savoir citoyen" mobilisable dans la démocratie participative ?", 27 février 2006, Paris, CSU-IRESO.



Une association intercommunale : le Triangle Vert

Résultats de la première phase de la recherche : cas d'étude en Ile de France

Responsable du cas d'étude

Héloïse Nez : heloise.nez@no-log.org

Cas étudié : l'association intercommunale du Triangle Vert en Essonne

"Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix" est une association créée en juin 2003, qui regroupe des élus et des agriculteurs de cinq communes du sud du département de l'Essonne – Marcoussis, Saulx les Chartreux, Champlan, Nozay, Villebon sur Yvette – afin de maintenir l'agriculture sur leur territoire. Sans parler directement de "démocratie participative", l'association défend un "projet partagé" qui nécessite l'implication de tous les acteurs du territoire, autant des élus et des services des communes que des agriculteurs et des "autres usagers de l'espace".

Dans le cadre du PICRI, le principal intérêt de ce cas d'étude est de présenter une échelle d'action atypique en Ile de France – un projet intercommunal sans être une intercommunalité –, des problématiques spécifiques au milieu périurbain et une forte mobilisation de l'expertise scientifique.

Approche méthodologique

Un rapport intermédiaire de recherche a été réalisé en janvier 2007 sur ce cas d'étude. Je suis partie de l'enquête et du rapport réalisés par Grégoire Lits au deuxième trimestre 2006, lors de son stage exploratoire pour le PICRI, qui l'a conduit à réaliser sept entretiens semi-directifs avec les principaux acteurs du Triangle Vert et à collecter un certain nombre de documents auprès de la chargée de mission de l'association (statuts de l'association, plaquette de présentation, charte, rapports d'activités, comptes-rendus des réunions donnant lieu à la constitution de l'association, procès-verbaux des conseils d'administration).

De septembre à décembre 2006, j'ai complété cette collecte documentaire et réalisé six entretiens complémentaires avec les initiateurs de la démarche, afin d'en approfondir la généalogie, avec un directeur d'urbanisme d'une des cinq communes et avec des élus d'autres communes moins impliquées dans le projet ou ayant refusé d'y entrer.

Résultats intermédiaires

Outre une description des activités de l'association du Triangle Vert et une évaluation de son impact sur le territoire, ce rapport intermédiaire de recherche vise à approfondir la question de la généalogie de l'association et à avancer des éléments d'analyse sur la mobilisation de savoirs citoyens au sein du processus participatif. Il en ressort que cette jeune association, dont la création doit beaucoup à la volonté politique d'élus déjà impliqués dans la thématique du développement territorial par leur activité professionnelle et à la mobilisation d'une expertise extérieure de nature universitaire, joue à son tour un rôle d'expert en milieu périurbain, par ses activités de lobbying menant à une meilleure reconnaissance de son territoire. L'association du Triangle Vert développe une approche technicisée du développement du territoire et légitime son action en mobilisant des savoirs techniques. Cette

forte mobilisation de l'expertise scientifique ne s'accompagne pas d'une volonté d'étendre le débat car l'émergence d'une démocratie participative ferait émerger des conflits.

La conception d'un projet partagé associant tous les acteurs du territoire semble pourtant idéale pour permettre un échange de savoirs entre élus, agriculteurs et urbains. Toutefois, certaines expertises sont privilégiées par l'association, comme la compétence politique des élus, le savoir scientifique des universitaires et le savoir professionnel associé à un savoir d'usage des agriculteurs, alors que l'intégration d'autres savoirs citoyens provoquent des hésitations. Si certaines associations et professions, comme les clubs de randonnée ou les centres équestres, pourraient être intégrées dans l'association au nom de leur savoir d'usage du territoire, la mobilisation de savoirs plus directement militants est ouvertement rejetée. Il n'est pas question d'intégrer des associations écologistes qui iraient au-delà de la mobilisation d'un savoir pratique et qui se confronteraient aux pratiques professionnelles des agriculteurs. La volonté d'entretenir avant tout des relations consensuelles entre élus et agriculteurs, un exercice difficile de prime abord, exclut l'intégration de savoirs plus théoriques ou plus militants qui mèneraient rapidement à des situations de conflit.

Poursuite des recherches

La poursuite de nos recherches sur ce cas d'étude concernera avant tout ce dernier point, c'est-à-dire l'échange de savoirs entre différents acteurs et la mobilisation des savoirs citoyens au sein d'un projet de territoire. Nous serons particulièrement attentifs aux débats concernant l'intégration d'un troisième collègue d'associatifs, en suivant les activités de l'association pendant les deux prochaines années (conseils d'administration, assemblées générales, réunions du comité de pilotage) et en réalisant des entretiens avec les hypothétiques nouveaux membres de ce troisième collègue.

Un deuxième axe de recherche concernera l'inscription de l'association du Triangle dans un ensemble plus vaste d'acteurs cherchant à maintenir l'agriculture sur le territoire périurbain. Nous pourrions ainsi mettre en parallèle les expériences du Triangle Vert et des associations du Plateau de Saclay voisin, en comparant les expertises extérieures auxquelles ils font appel et les savoirs qu'ils mobilisent au sein de leur projet.



Un département : le Val-de-Marne

Résultats de la première phase de la recherche : cas d'étude en Ile de France

Responsable du cas d'étude

Héloïse Nez : heloise.nez@no-log.org

Cas étudié : la démarche participative du département du Val-de-Marne

Le département du Val-de-Marne présente pour le PICRI l'opportunité d'analyser une démarche participative à un échelon territorial à priori peu enclin à innover en termes de démocratie participative. Ce département de la petite couronne parisienne, gouverné par une coalition de gauche plurielle dirigée par les communistes, s'est ouvertement lancé dans une démarche participative depuis l'arrivée de Christian Favier en 2001 à la présidence du conseil général, alors que certaines pratiques participatives avaient déjà été mises en place dans certains secteurs, à l'instar des conseils de crèche.

Notre recherche concerne principalement les origines de la démarche participative du Val-de-Marne, que nous mettons en parallèle avec celles de communes gérées en Ile de France par le Parti Communiste Français (Morsang-sur-Orge, Saint-Denis, Bobigny), afin de proposer une généalogie de la démocratie participative dans les collectivités territoriales communistes et d'analyser le rôle de la démocratie participative dans la transformation et l'adaptation du communisme municipal.

Approche méthodologique

Ce cas d'étude a fait l'objet, d'octobre 2006 à fin janvier 2007, d'une enquête d'Evgenia Peeva, une étudiante de l'Université d'Harvard en stage au sein du PICRI. Pour appréhender la question de la généalogie de la démarche participative en Val-de-Marne et aboutir à une description générale des pratiques participatives développées à l'échelle départementale, Evgenia a réalisé des entretiens avec les principaux acteurs de la démarche. Les rencontres départementales de la démocratie locale, deux ateliers citoyens et les journées d'étude de l'Adels ont fait l'objet d'observations lors de cette première phase de recherche. L'objectif était d'avoir un premier aperçu des processus participatifs du département, à partir d'une analyse documentaire et de la réalisation d'entretiens.

Je poursuis les recherches sur ce cas d'étude depuis février 2007, en approfondissant l'axe de la généalogie de la démocratie participative dans le Val-de-Marne. L'objectif est de retracer, à partir d'entretiens approfondis avec les principaux acteurs de la démarche, des "parcours d'acteurs" et d'analyser le rôle des organisations extérieures qui sont sollicitées par le département depuis 2001 pour mettre en œuvre, accompagner ou évaluer cette démarche (Campana Eleb, l'Adels, les cabinets d'étude comme Amnyos ou Missions Publiques).

Ce travail sur la généalogie de la démarche participative en Val-de-Marne sera mis en rapport avec d'autres cas d'étude du PICRI (Morsang-sur-Orge) ou hors PICRI (Saint-Denis, Bobigny), afin d'écrire un article sur la généalogie des expériences participatives dans les collectivités territoriales communistes. Des entretiens complémentaires ont été menés ou sont prévus dans cette perspective, avec les acteurs qui ont impulsé la démarche participative dans

le Val-de-Marne (notamment les chefs de projet de la mission démocratie participative) et avec des acteurs extérieurs comme l'agence de communication Campana Eleb.

Résultats intermédiaires

De cette première analyse, on peut dégager les éléments suivants sur la généalogie de la démarche :

- La genèse de la démocratie participative du Val-de-Marne tient à un portage politique fort, par des élus convaincus de la démarche, mais dont la conception de la participation n'est pas partagée au sein de l'équipe départementale. Les élus qui défendent l'idée de démocratie participative partent d'une analyse de l'évolution démocratique au niveau national, afin de faire face à la crise de la représentation politique et de réduire la distance entre les élus et les citoyens, mais également au niveau local, en réaction au déclin des communistes aux élections locales et aux critiques portées à la nécessité d'un échelon départemental parmi les différentes strates territoriales françaises.
- La démarche est portée au sein de la majorité départementale par un conseiller général dont le parcours politique est atypique. Daniel Breuiller, vice-président du conseil général en charge de la démocratie participative, est maire d'Arcueil et non affilié à un parti politique. Issu de la société civile, compagnon de route du parti communiste sans être encarté, il est fortement ancré dans les réseaux altermondialistes et s'inspire notamment du budget participatif de Porto Alegre. Il est à l'origine de création d'une délégation de la démocratie participative, dont les objectifs sont d'améliorer les services publics et de réconcilier les citoyens avec la politique.
- Si la rhétorique politique est forte, la logique de modernisation administrative est très présente dans les pratiques. Jacques Marsaud, secrétaire général du département, et Boris Petroff, chargé de la Délégation générale à la citoyenneté et au développement durable, font le lien entre démocratie participative et modernisation administrative en s'inspirant des théories du *New Public Management*. La mission de démocratie participative qu'ils ont créée en 2006 vise à transformer les politiques départementales, à partir d'un accompagnement des services dans leurs démarches participatives. Il s'agit de mieux répondre aux besoins des usagers des services publics et d'intégrer les fonctionnaires départementaux dans cette démarche de participation.
- La mutualisation et les transferts d'expériences participatives sont favorisés d'une part par l'appel à des expertises extérieures diversifiées – Campana Eleb, l'Adels, Amnyos et Missions Publiques – et d'autre part par le recrutement de professionnels ayant eu des expériences de participation dans d'autres collectivités locales en Ile de France, notamment en Seine-Saint-Denis. En outre, l'inscription du Val-de-Marne dans des réseaux d'acteurs locaux, nationaux et internationaux vise à rendre visible sa démarche de démocratie participative, afin de doter le département d'une image politique novatrice et à s'inspirer d'expériences menées dans d'autres contextes.

1. Volet recherche : premiers résultats

B. Cas d'étude en Europe

La démocratie participative à Berlin

Résultats de la première phase de la recherche : cas d'étude en Europe

Les dispositifs participatifs berlinois font l'objet d'études de la part de trois doctorants en cotutelle de thèse au CSU et au Centre Marc Bloch, sous la coordination d'Yves Sintomer. Sont ici présentés l'avancement des travaux de Cécile Cluny et Carsten Herzberg.

Responsable du cas d'étude

Cécile Cuny : cec@cmb.hu-berlin.de

Cas étudiés : le budget participatif et un conseil de quartier à Marzahn-Hellersdorf

Deux dispositifs sont étudiés :

- Le budget participatif mis en place dans l'arrondissement est-berlinois de Marzahn-Hellersdorf, dirigé par une municipalité néo-communiste (PDS) depuis le milieu des années 1990.
- Le conseil de quartier mis en place à Marzahn Nord, un quartier de grands ensembles construit pendant la période socialiste et concerné par le programme fédéral de développement à destination des quartiers défavorisés, *Soziale Stadt*.

Approche méthodologique

L'étude de ces deux dispositifs de participation se fait dans le cadre d'une enquête ethnographique dans le secteur de grands ensembles de Marzahn entamée en février 2005. Le travail d'immersion sur lequel repose ce type d'enquête est facilité par le fait que je réside dans le quartier de Marzahn Nord depuis le début de l'enquête.

L'étude des deux dispositifs concernés s'est faite par :

1. L'observation directe et régulière des réunions locales et du travail mené par les associations et les habitants en dehors des dispositifs dans lesquels ils s'engagent.
2. L'observation directe et régulière des réunions de travail au sein des administrations de la municipalité en charge du budget participatif.
3. La réalisation d'entretiens avec des militants associatifs, des personnes engagées à titre privé ou professionnel dans les dispositifs.
4. La réalisation d'entretiens informatifs auprès des acteurs du programme *Soziale Stadt*, des agents administratifs et des élus en charge du budget participatif à Marzahn-Hellersdorf.
5. Le dépouillement des archives du management de quartier, des comptes-rendus des réunions du budget participatif dans les trois quartiers concernés à Marzahn-Hellersdorf.

Publications et interventions orales visant à la diffusion de la recherche

- "Eine Erneuerung der Demokratie? Erfahrungen aus den Berliner Bezirken Lichtenberg und Marzahn-Hellersdorf", en collaboration avec C. Herzberg, in Herzberg, Kleger, Sintomer, *Der Bürgerhaushalt : von Porto Alegre nach Europa*, Münster/Hamburg, 2007 (à paraître).
- "From "Notables" to "Laymen": the Evolution of Local Knowledge in Contemporary Public Consultations. The Example of Berlin", in Rabier (dir.), *Fields of Expertise: Experts, Knowledge and Powers in European Modern History*, Cambridge, Cambridge Scholars Press, 2007 (à paraître).
- "Les savoirs locaux dans les dispositifs de consultation berlinois" : Journée d'étude "Experts et profanes : rapports conflictuels" dans le cadre du programme de formation-recherche du CIERA "Groupe de travail interdisciplinaire franco-allemand sur les usages administratifs des savoirs scientifiques", CURAPP, Amiens, 16 mars 2007.
- "Savoir local", "vertu du citoyen" et participation dans un secteur de grands ensembles de l'Est de Berlin : journée d'étude dans le cadre du programme de formation-recherche "Société de la connaissance et démocratie en Europe" organisée par le CSU, 27 février 2006.

Responsable du cas d'étude

Carsten Herzberg : hca@cmb.hu-berlin.de

Cas étudiés : les budgets participatifs à Lichtenberg et Potsdam

Deux dispositifs sont étudiés :

- Le budget participatif mis en place dans l'arrondissement est-berlinois de Lichtenberg, dirigé par une municipalité néo-communiste (PDS) depuis le milieu des années 1990. L'arrondissement a été choisi avec Marzahn-Hellersdorf comme projet pilote par le Land Berlin. L'étude est réalisée en collaboration avec Cécile Cuny afin de comparer les deux expériences.
- Le budget participatif de Potsdam, capitale du Land Brandenburg. L'analyse de Potsdam et d'autres villes brandenbourgeoises sert à compléter la recherche sur les cas berlinois. Les expériences s'influencent fortement et permettent de construire une histoire croisée des budgets participatifs en Allemagne ainsi que d'autres dispositifs participatifs.

Approche méthodologique

L'étude de ces deux dispositifs de participation se fait pour le cas de Potsdam dans le cadre d'une enquête ethnographique et pour celui de Lichtenberg dans le cadre d'une étude approfondie. D'autres villes sont utilisées comme cas miroirs : Frankfurt/Oder et l'arrondissement berlinois de Mitte.

L'étude des deux dispositifs concernés s'est faite par :

1. L'observation directe et régulière des réunions locales du budget participatif, des associations, de l'administration et des groupes politiques.
2. La réalisation d'entretiens avec des militants associatifs, des personnes engagées à titre privé ou professionnel dans les dispositifs.
3. L'analyse des documents édités par des acteurs impliqués (associations, administrations, groupes politiques) et des observateurs extérieurs comme d'autres chercheurs.
4. La réalisation d'entretiens avec d'autres chercheurs qui travaillent sur les mêmes terrains et sujets. Il existe notamment une collaboration étroite avec l'Université de Potsdam, ainsi qu'avec le projet de recherche "Budget Participatif en Europe", dirigé par Yves Sintomer au Centre Marc Bloch et auquel j'ai largement contribué.

Publications et interventions orales visant à la diffusion de la recherche

- "Der Bürgerhaushalt – ein Transformationsprojekt der Linken?", in: *UtopieKreativ*, n°193, novembre 2006
- "Eine Erneuerung der Demokratie? Erfahrungen aus den Berliner Bezirken Lichtenberg und Marzahn-Hellersdorf", en collaboration avec Cécile Cuny, in Herzberg, Kleger, Sintomer, *Der Bürgerhaushalt : von Porto Alegre nach Europa*, Münster/Hamburg, 2007 (à paraître).
- "Partizipation – ein Mittel gegen Politikverdrossenheit (La participation : un remède au désintérêt politique), séminaire au lycée Walther-Rathenow-Gymnasium, Berlin, 01.02.2007.
- "Ist Bürgerhaushalt gleich Bürgerkommune?" (Budget participatif et *Buergerkommune*: un même objet ?), conférence organisée au Centre Marc Bloch, Berlin, 05.01.2007.
- "Was wollen wir uns leisten? - Wenn Bürger den Kommunen beim Sparen helfen sollen" (Est-ce que les communes ont encore assez d'argent ? Comme les citoyens peuvent aider à faire des économies), participation à un programme de la radio "Deutschlandfunk", Cologne, 29.11.2006.
- « Qualität von Partizipation und Diskussion bei verschiedenen Bürgerhaushalten (Qualité de la participation et de la discussion dans différentes expériences de budget participatif) », conférence du projet "Medienmix" de la fondation des syndicats allemand "Hans-Boeckler", Bremen, 10.10.2006.
- "Partizipation in Berlin-Lichtenberg und Potsdam" (Participation à Berlin-Lichtenberg et à Potsdam), Berlin, rencontre du groupe PICRI berlinois.
- "Verwaltungsmodernisierung durch Bürgerwissen? Das Beispiel der Bürgerkommune und die Rolle der Auftraggeber, Kunden und Mitgestalter" (Savoir citoyen et modernisation administrative : l'exemple de la commune citoyenne et les rôles de donneur d'ordre, de client et de coproducteur) : journée d'étude dans le cadre du programme de formation-recherche "Société de la connaissance et démocratie en Europe" organisée par le CSU, 27 février 2006 .

La démocratie participative à Rome

Résultats de la première phase de la recherche : cas d'étude en Europe

Responsables du cas d'étude

Giovanni Allegretti : allegretto70@hotmail.com

Carlo Cellamare : carlo.cellamare@uniroma1.it

Cas étudiés : trois dispositifs participatifs d'une "tranche urbaine" de l'agglomération romaine

Trois dispositifs sont étudiés à Rome :

- Le budget participatif mis en place dans l'arrondissement Rome XI, dirigé par une municipalité néo-communiste (RC) depuis les années 2000.
- Le laboratoire de quartier mis en place dans l'arrondissement Rome I, un quartier historique des grands batailles sociales.
- Le programme "ZONE O" de régularisation foncière et urbanistique, conduit par le maire adjoint chargé de la banlieue et du développement local, dans des quartiers irréguliers en périphérie de la ville.

Nous avons également mené une étude de grande ampleur, pour avoir un cadrage sur les principales caractéristiques physiques et sociales de la capitale italienne et sur les autres politiques participatives qui se sont développées à Rome ces huit dernières années, qu'elles soient *bottom-up* – initiées par les batailles de mouvements sociaux ou de groupes d'habitants de certains quartiers de Rome – ou qu'elles correspondent à une initiative institutionnelle.

Approche méthodologique

L'étude de ces trois dispositifs de participation se fait dans le cadre d'une enquête sur les pratiques participatives dans la ville, initiée il y a trois ans et soutenue chaque année par des sources de financements différentes afin de donner une continuité au suivi de l'évolution des dispositifs participatifs dans la capitale (URBACT, Programme universitaire MIUR, etc.).

Le travail d'immersion sur lequel repose ce type d'enquête est facilité par le fait que les deux chercheurs – à travers leurs universités – ont travaillé dans deux des trois cas d'étude en tant que consultants dans une des phases du processus, et qu'ils bénéficient de relations privilégiées avec les différents acteurs institutionnels et sociaux.

L'étude des trois dispositifs concernés s'est faite par :

1. L'observation directe et régulière des réunions locales et du travail mené par les associations et les habitants en dehors des dispositifs dans lesquels ils s'engagent.
2. L'observation directe de quelques réunions de travail au sein des administrations de la municipalité en charge du budget participatif.
3. La réalisation d'entretiens avec des militants associatifs, des personnes engagées à titre privé ou professionnel dans les dispositifs.

4. La réalisation d'entretiens informatifs auprès des acteurs des programmes de la ville de Rome et des élus en charge de ces trois dispositifs.
5. Le dépouillement des archives des réunions de participation.

Pour la prochaine période de travail, les chercheurs souhaitent approfondir les trois expériences, étudiées jusqu'ici du point de vue de l'origine et de la diffusion des dispositifs, en s'attachant à la circulation de savoirs techniques entre les différents acteurs.

Publications et interventions orales visant à la diffusion de la recherche

Dans la période de recherche menée au sein du PICRI, huit conférences publiques ont été réalisées et plusieurs articles ont été publiés dans des revues italiennes et des ouvrages collectifs. En voici les principales références :

- Cellamare C. (2006), "Ambiguità e possibilità della partecipazione in urbanistica. La Rete del Nuovo Municipio e la situazione italiana", in Università di Roma "La Sapienza", Comune di Roma (2006), *Metodi e procedure di partecipazione alle trasformazioni urbane e alle scelte urbanistiche*, a cura di Giordana Castelli, Aracne, Roma, pp. 127-134.
- Cellamare C. (2006), "Contesti di interazione progettuale a Roma", in INU Lazio (2006), *La ricerca territoriale a Roma e nell'area romana*, a cura di Valeria Di Palma, Gangemi Editore, Roma, pp. 195-203.
- Cellamare C., Ferretti A. (2006), "Cittadinanza attiva nel centro storico di Roma: dal Laboratorio sulle scelte urbanistiche alla Casa della Città", in Busacca P. e Gravagno F. (a cura di), *A mille mani*, Alinea Editrice, Firenze, pp. 75-82.
- Cellamare C. (a cura di, 2006), *Rapporto sulle periferie romane*, report to the conference *Periferie come banlieues?*, 30-31 marzo 2006, Venezia, Università IUAV di Venezia.
- Allegretti G., Frascaroli M. E. (a cura di, 2006), *Percorsi condivisi. Contributi per un atlante di pratiche partecipative in Italia*, Alinea Editrice, Firenze.
- Cellamare C. (a cura di, 2006), *RomaCentro. Dal laboratorio alla "Casa della Città"*, Palombi Editori, Roma.
- Cellamare C. (2006), "Partecipazione", lesson to the session *Le esperienze e i percorsi di costruzione della mondialità nella società occidentale*, 20.10.2006, Rieti, UBC – Università del Bene Comune.
- Cellamare C. (2007), "Progettazione e quotidianità a Monti", in Attili G., Decandia L., Scandurra G. (a cura di, 2007), *Storie di città*, Edizioni Interculturali, Roma.



Le budget participatif de Cordoue

Résultats de la première phase de la recherche : cas d'étude en Europe

Responsable du cas d'étude

Ernesto Ganuza : eganuza@iesaa.csic.es

Cas étudié : le budget participatif de Cordoue en Espagne

Lancée en 2001, l'expérience du budget participatif de Cordoue est la plus ancienne en Espagne. Après les élections locales de 1999, le parti progressif "Izquierda Unida" ("Gauche unie", postcommunistes) met en place un budget participatif. L'expérience cordouane a été une référence nationale pendant ces six années, des processus innovants ayant été mis en place et des conflits liés au fonctionnement des mécanismes participatifs ayant émergé.

Approche méthodologique

L'étude des dispositifs participatifs de Cordoue réalisée depuis mai 2006 a reposé sur différentes méthodologies, permettant une vision depuis des points de vue différents.

D'une part, nous avons utilisé l'ethnographie comme méthode de recherche, afin de réaliser un suivi proche de l'expérience à partir des pratiques et des interactions directes entre les personnes impliquées dans les processus participatifs (représentants politiques, employés municipaux, citoyens organisés et non organisés). Nous avons ainsi articulé les entretiens et l'observation directe et régulière de réunions, rencontres et événements liés au budget participatif.

D'autre part, nous avons utilisé une méthodologie qualitative, qui a consisté en la réalisation d'une enquête auprès de l'ensemble des participants des budgets participatifs dans l'année 2006.

Finalement, nous avons collecté des informations et des données secondaires concernant le développement des mécanismes participatifs (règles des mécanismes participatifs, budget municipal, textes législatifs, etc.).

Voici le détail des tâches réalisées :

- Observation directe et régulière des assemblées ouvertes à tous les citoyens, où se font les propositions et où se décident les propositions citoyennes des budgets participatifs.
- Observation directe des réunions du Conseil des budgets participatifs, où des représentants des citoyens élaborent les règles des mécanismes participatifs et hiérarchisent les propositions pour l'ensemble de la ville.
- Observation directe et régulière des réunions de travail tenues par les employés municipaux chargés de la mise en place des mécanismes participatifs dans l'administration locale.
- Entretiens semi-directifs avec les participants des budgets participatifs.

- Réalisation d'une enquête auprès des participants dans les assemblées du budget participatif.
- Suivi et collecte d'information élaborée par l'administration locale et par les associations.

Publications visant à la diffusion de la recherche

- Article "Democracia e partecipaciones: i bilanci partecipativi in Spagna" en *Revista Democracia e diritto* (Italia), n°3, diciembre 2006. ISSN: 0416-9565 (pp70-86).
- Article "El dios Jano y los presupuestos participativos" [Participatory budgeting: the realm of Janus gold], revista *El Viejo Topo* (España), n° 227, diciembre 2006, ISSN: 0210-2706 (pp64-77).
- Article "Modelos de acción pública en una sociedad asimétrica" [Public action models in an asymmetric society]. Publicación en la revista *REIS* (España), n°113, octubre 2006 (pp109-131).
- Coordination du cours d'été de l'Université Complutense de Madrid "Desafío y límites de la democracia: los Presupuestos Participativos". Madrid, 10-14 Julio 2006.
- Organisation d'un séminaire sur les budgets participatifs en Andalousie et en Espagne prévue en novembre 2007.

L'expérience participative de Plock

Résultats de la première phase de la recherche : cas d'étude en Europe

Responsable du cas d'étude

Dorota Dakowska : dorota.dakowska@urs.u-strasbg.fr

Cas étudié : le forum de coopération public/privé à Plock en Pologne

Le projet étudié se réfère à la mise en place d'un fonds, à l'initiative du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) impliquant le secteur public (mairie de Plock), le secteur privé (entreprise pétrolière PKN Orlen), ainsi que le "tiers secteur" (secteur à but non lucratif), à savoir les associations de Plock.

Approche méthodologique

Le cas de Plock, ville de 130 000 habitants située à 100km de Varsovie, a été inclus dans l'étude PICRI sur les dispositifs participatifs locaux comme un cas miroir. Une première approche du terrain a été effectuée par Ela Plaszczyk. Ma recherche sur ce cas d'étude, commencée en juillet 2006, a impliqué tout d'abord l'analyse des sources disponibles sur le sujet : les documents présentant l'expérience, les appels d'offre, les rapports d'activités, les rapports d'évaluation, souvent accessibles en ligne. Pour comprendre le contexte de la mise en œuvre de ce projet, il a été nécessaire de consulter les documents produits par les autorités de la ville de Plock, l'entreprise PKN Orlen, le PNUD, mais aussi la littérature secondaire relative à la réforme de l'administration publique et à la réforme territoriale en Pologne.

En Pologne, des entretiens semi-directifs ont été effectués à Varsovie et à Plock avec les différents partenaires du projet : des responsables politiques et administratifs à la mairie de Plock, les employés responsables de la gestion du fonds des subventions et des relations avec les ONG, deux responsables d'associations ayant bénéficié des subventions, enfin, une responsable du PNUD à Varsovie, chargée du suivi du projet de Plock. Un représentant de l'entreprise Orlen, qui a occupé une place importante dans le lancement et le financement du projet, doit encore être rencontré cet été.

Résultats intermédiaires de la recherche

Le contexte immédiat ayant favorisé le lancement du projet est la conjonction de plusieurs évolutions :

- La nécessité pour les villes polonaises de préparer une stratégie de développement local et de mettre en place la "décentralisation" de l'administration publique en s'appuyant sur les secteurs privé et associatif dans un contexte budgétaire tendu.
- Le PNUD accompagnait une centaine de villes polonaises dans l'élaboration de ces stratégies, dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'Agenda 21.
- La notion de "responsabilité sociale des entreprises" (*Corporate social responsibility*) a été reprise et mise en avant par de grandes entreprises polonaises

Dans ce contexte, a été lancée en octobre 2002 une consultation appelée "Forum pour Plock" associant, aux côtés des responsables de la mairie, du PKN Orlen et du PNUD, les représentants du secteur associatif et des journalistes de la presse régionale. Ces consultations

avaient pour objectif de revoir la stratégie de développement de la ville en définissant un certain nombre de priorités, avec un calendrier et des indicateurs plus précis. Un des objectifs était d'encourager la participation des représentants des trois secteurs, dont les ONG, dans la planification, l'accompagnement et le suivi du développement de la ville. Ces délibérations, encadrées par le PNUD ont pris la forme de formations, de débats et d'ateliers, et ont été saluées comme une expérience inédite et enrichissante par les différents participants. Si la participation des citoyens n'était pas au cœur de cette initiative, l'objectif d'aboutir à une meilleure connaissance et reconnaissance des besoins et compétences des différents acteurs participants semble avoir été atteint.

Les consultations au sein du "Forum pour Plock" ont abouti à l'actualisation de la stratégie du développement de la ville et à la création, en 2003, d'un "Fonds des subventions" (*Fundusz grantowy*), administré initialement par le PNUD, alimenté par la ville de Plock et par les entreprises PKN Orlen et Levi-Strauss. La commission qui décide de la répartition de fonds constitue un dispositif original puisqu'elle est composée de personnalités de la vie locale et associative, conseillées par des experts du PNUD. Cette logique d'attribution des subventions traduit la volonté de relier le savoir expert des salariés du PNUD avec un savoir local des responsables associatifs.

Dans l'ensemble, il ne s'agit pas avec le cas de Plock d'une stratégie visant à replacer les citoyens au cœur du processus décisionnel. Nous pouvons plutôt parler d'une convergence des priorités des secteurs public et privé, passant par la mise en avant du secteur associatif. Cette stratégie présente certaines opportunités pour les associations, sans exclure des contraintes supplémentaires. De la part des responsables de la mairie, soutenues par le PNUD, on observe une stratégie visant à la professionnalisation du secteur associatif. Il s'agit de renforcer le savoir-faire et les compétences des ONG, notamment en matière de collecte et de gestion des fonds, pour les encourager à solliciter à l'avenir des fonds communautaires. Les motivations de l'entreprise Orlen à s'impliquer dans le projet sont multiples : au-delà de l'objectif affiché (dynamiser le développement de la ville), il s'agit clairement de "rationaliser" l'activité caritative de l'entreprise et d'améliorer son image.

Si on s'interroge sur les résultats au niveau local et plus particulièrement pour les associations, on constate une reconnaissance officielle accrue des ONG. Le projet du fonds, transformé en 2006 en une fondation, a abouti à des investissements matériels (un centre de coopération avec les ONG, une salle de réunion mise à leur disposition) et de personnel (un plénipotentiaire de la ville chargé de la coopération avec les ONG, la responsable de la fondation chargée de gérer les subventions). Cependant, il est trop tôt pour dire si cette mise en valeur des ONG est plus qu'un geste formel et si elle ne se réduit pas à un encadrement public de l'activité associative aboutissant au renforcement des organisations déjà établies, voire – l'hypothèse ne peut être exclue – conformes à la ligne politique générale de la mairie.

S'il était important pour la ville de montrer qu'elle prenait en compte les besoins des ONG, la participation n'était pas le premier objectif du projet. Elle était présente en arrière-fond, sans que cette idée ne soit clairement exprimée ni ressentie par les partenaires. Le projet n'a pas mené à une participation plus large des citoyens à la vie publique. Cependant, l'idée que les responsables associatifs peuvent co-décider de l'usage des fonds mis à la disposition du public constitue une avancée au regard de la situation antérieure.

Intervention orale visant à la diffusion de la recherche

26 mars 2007 : "Entre dynamiques locales et transferts de modèle : expérience participative à Plock en Pologne", présentation du terrain polonais du PICRI au Centre Marc Bloch à Berlin.

1. Volet recherche : premiers résultats

C. Typologie des savoirs citoyens

Une typologie des savoirs citoyens

Résultats de la première phase de la recherche : typologie

La réflexion sur les savoirs citoyens menée dans le cadre du PICRI part d'une typologie élaborée par Yves Sintomer dans un article intitulé "Du savoir d'usage au métier de citoyen ?". Cet article, publié dans *Territoires* en octobre 2006 et revu par son auteur en avril 2007, reprend une intervention à la journée d'étude du CIERA "Y a-t-il un "savoir citoyen" mobilisable dans la démocratie participative ?" (Paris, 27 février 2006).

Cette typologie distingue trois ensembles de "savoirs" citoyens mobilisables dans les démarches participatives : la raison ordinaire, l'expertise citoyenne et le savoir politique. Les différents types de savoirs qui peuvent être définis – le savoir d'usage, le bon sens citoyen, le savoir professionnel diffus, l'expertise par délégation, la contre-expertise associative et le savoir politique – sont mobilisés dans différents dispositifs et reposent sur des dynamiques variées quant à la justification de la participation citoyenne au processus de prise de décision.

LA RAISON ORDINAIRE : c'est en tant que non-spécialistes que les citoyens "ordinaires" sont le plus souvent appelés à participer, leur savoir d'usage non formalisé ou leur bon sens étant censé compléter un savoir technique qui serait inadéquat s'il était isolé.

Le "savoir d'usage" est la notion la plus mobilisée. Les usagers connaissent mieux que quiconque leurs intérêts : *The man who wears the shoe knows best that it pinches and where it pinches, even if the expert shoemaker is the best judge of how the trouble is to be remedied* (Dewey, 1954, p. 207). Défendue dans des optiques autogestionnaires comme dans les réformes du *New Public Management*, l'intégration du savoir d'usage est un argument très fort pour la participation, que concèdent parfois les théories élitistes de la démocratie. Prendre connaissance de ce savoir permet d'adapter et d'améliorer l'offre des politiques publiques afin qu'elle corresponde davantage aux besoins de ceux auxquels elle s'adresse. Le savoir d'usage, qui tend à enfermer la participation dans la proximité ou le sectoriel, est pris en compte par des techniques importées du marketing privé, telles qu'enquêtes de satisfaction ou panels d'usagers. Dans une vision plus communicationnelle, une délibération est nécessaire pour que des multiples besoins exprimés sorte un savoir exploitable : le dialogue entre les techniciens et les personnes concernées ou leurs délégués, par exemple dans des conseils de quartier, permet à travers une discussion publique une clarification progressive des besoins à travers l'émergence d'un savoir partagé entre citoyens, et entre citoyens et experts. Le recours croissant au savoir d'usage tend à relativiser la coupure entre savoir professionnel et savoir profane : l'efficacité du savoir technique repose sur une collaboration avec le savoir d'usage.

Le "bon sens" renvoie à une faculté ordinaire de jugement, une capacité de juger sans passion. Proche du "sens commun" – une manière de juger et d'agir commune à tous les hommes – ce savoir non systématique et tendanciellement non intéressé est mobilisé dans les jurys d'assises : le jugement des jurés ne se fonde pas sur une compétence technique particulière mais sur l'exercice de leur raison subjective. Dans la sphère politique, ce sens commun est mobilisé dans les jurys citoyens ou dans les conférences de consensus, où des citoyens ordinaires tirés au sort sont amenés à donner un avis, et parfois à prendre des décisions, sur des questions sur lesquelles ils ne sont pas forcément concernés directement. Le bon sens est étroitement lié à la délibération, qui permet de créer une opinion éclairée : pour

se déployer, il nécessite une information suffisante, des débats contradictoires permettant l'échange d'arguments et des moments d'introspection personnelle. Le bon sens est toutefois inégalement reconnu dans les réunions publiques et les citoyens munis d'un capital culturel supérieur ou simplement habitués à parler la langue qui convient à de telles instances sont plus à même de se faire entendre que les autres. Le recours au bon sens montre qu'une partie importante de la décision échappe à une définition purement technique et implique des choix culturels, sociaux ou politiques, auxquels les simples citoyens peuvent raisonnablement être associés dès lors qu'une procédure adéquate leur permet de disposer d'informations suffisantes et de délibérer convenablement sur la question.

L'EXPERTISE CITOYENNE : certains types d'"expertise citoyenne", impliquant un savoir systématisé et technique, peuvent être mobilisés dans les processus participatifs, qui reconnaissent aux citoyens un statut d'"experts de leur quotidien".

Le "**savoir professionnel diffus**", caractéristique des "sociétés de la connaissance", tend à fluidifier les rôles et à confronter les savoirs techniques des personnes qui occupent des fonctions officielles avec les savoirs tout aussi techniques de "simples" citoyens. Les citoyens qui viennent en tant qu'habitants sont aussi des travailleurs dotés d'un savoir professionnel qu'ils peuvent réinvestir à l'occasion au dehors de leur travail. Ce savoir peut être mobilisé dans l'association à la prise de décision et dans la réalisation des projets adoptés. Il se rencontre dans des figures typiques telles que l'architecte qui conteste un projet d'urbanisme, le travailleur social qui discute des politiques publiques envers les jeunes ou les immigrés, ou l'enseignant qui vient en tant que parent d'élève au conseil de classe de l'école de ses enfants. La mobilisation de cette forme de savoir, qui tend à croître avec le développement de l'instruction, va de pair avec le rôle important des couches moyennes intellectuelles portées par la modernité qui caractérise les nouveaux mouvements sociaux. Il est désormais fréquent que certains des participants soient d'un point de vue technique tout aussi compétents que les responsables officiels. Ce savoir professionnel diffus est cependant inégalement réparti et valorisé : le pouvoir d'intervention des individus venant des classes intellectuelles est, de ce point de vue, bien supérieur à celui des classes populaires.

L'"**expertise par délégation**" désigne la connaissance technique ou professionnelle qui résulte de la délégation par l'Etat de certaines tâches à des associations, ou de la reconnaissance par l'Etat de l'utilité publique de telle ou telle activité associative. Si cette démarche peut s'effectuer en direction d'associations parapubliques ou quasi-professionnelles sans constituer une démarche participative, les cas du développement communautaire ou de l'économie solidaire constituent une dynamique *bottom-up*, dont l'ampleur peut être importante. Par exemple, des associations communautaires nord-américaines sont amenées à autogérer le parc de logement social. En France, la tendance à la professionnalisation des associations est nette depuis deux ou trois décennies. La crise de l'Etat providence et l'externalisation croissante d'une série de tâches rendent probable le développement de cette expertise par délégation. Le savoir qui se développe dans ce cadre peut être extrêmement performant techniquement, le secteur associatif pouvant réaliser mieux que l'Etat certaines tâches, parce qu'il est plus flexible et moins bureaucratique, parce qu'il s'appuie davantage sur le savoir d'usage des autres citoyens ou parce que sa proximité sociale et culturelle avec ceux-ci lui facilite la tâche. Si le développement de l'expertise par délégation crée des tensions nouvelles, la professionnalisation des responsables associatifs ayant tendance à les couper de leur base, il relativise la division du travail politique en instaurant un continuum

allant du simple engagement bénévole à la constitution d'associations communautaires professionnalisées.

La "**contre-expertise**" surgit le plus souvent dans un contexte de controverse technique ou scientifique, lorsque certains acteurs éprouvent le besoin de décloisonner le débat et de l'ouvrir au-delà du cercle habituel de décideurs. Les associations qui désirent une contre-expertise peuvent soit la réaliser elles-mêmes, soit recourir à des experts extérieurs. Au cours des dernières décennies, les exemples se sont multipliés dans des champs divers : élaboration de plans d'urbanisme alternatifs ou de plans communautaires issus de la base, rôle de la mobilisation d'associations de malades dans la mise en place de nouveaux protocoles ou de nouveaux traitements, contestation des cultures d'OGM, etc. Pour reprendre l'image utilisée par J. Dewey, cette forme de savoir remet en question la délégation de la solution technique au cordonnier : il ne s'agit plus simplement d'expliquer à celui-ci où la chaussure fait mal (savoir d'usage), il ne s'agit plus non plus que certains participants soit, par ailleurs, cordonniers (savoir professionnel diffus) ou que se monte une association communautaire qui propose de réparer les chaussures usagées (expertise par délégation), mais de réaliser plusieurs diagnostics sur les chaussures, d'élaborer plusieurs solutions pour les réparer, voire de contribuer à leur élaboration dès le stade de leur fabrication. Le recours à la contre-expertise témoigne du retour réflexif des sociétés contemporaines sur le rôle des sciences et des techniques et ouvre la porte à une "démocratie technique" qui, dans certains secteurs, a d'ores et déjà abouti à des résultats non négligeables. Toutefois le développement de cette forme de savoir dépend en grande partie des moyens institutionnels et matériels que les pouvoirs publics voudront bien donner aux mouvements sociaux afin de réaliser systématiquement, ou de faire réaliser, des contre-expertises.

LE SAVOIR POLITIQUE

Le "**savoir politique**" se réfère, dans les expériences participatives les plus radicales combinant les institutions de la démocratie représentative et des dimensions de démocratie directe, à une conception de la participation comme une "école de citoyenneté". Il s'agit d'émanciper les citoyens, en leur donnant un savoir qui leur permette progressivement de se passer de leur tutelle et d'atteindre plus facilement leurs fins lorsqu'ils se confrontent aux officiels. Si ce savoir politique repose pour partie sur un savoir d'usage, porté par l'expérience du contact avec les institutions, il inclut aussi collectivement des formes d'expertise par délégation et de contre-expertise qui nourrissent la formation de contre-pouvoirs. La résorption du savoir des professionnels de la politique dans un savoir politique plus générique ne semble toutefois pas d'actualité : la participation ne concerne qu'une minorité de citoyens, elle est très inégale socialement et ceux qui s'engagent le plus résolument tendent à devenir à leur tour des professionnels de la politique, dont le type de savoir s'apparente davantage à celui des hommes politiques et des hauts fonctionnaires qu'ils contestent qu'à celui de leur base. Si le développement d'un savoir politique ne mènera probablement pas à la disparition des hommes politiques professionnels au profit du "métier de citoyen" entendu au sens antique, il ne se réduit pas pour autant à une culture civique instrumentale visant à légitimer les autorités et pourrait multiplier les situations où les citoyens "jouent le rôle des politiques".

*2. Volets formation, et partage et
dissémination des connaissances*

**A. Organisation de séminaires et
publications**

Le séminaire de l'ACI Internationale

Volets formation, et partage et dissémination de connaissances



Démocratie participative, délibération et mouvements sociaux

Séminaire organisé par le CSU, le CRH (LOUEST), le CERAPS, et le LAIOS

Cycle de formation Pratiques de la sociologie (CNRS Site Pouchet)

Programme PICRI-IDF "Les dispositifs participatifs locaux en Ile-de-France et en Europe : vers une démocratie technique ?"

Master de sciences politiques de l'Université de Paris 8

<http://aci-democratie-participative.cnrs.fr/>

Durant les dernières décennies, des dispositifs participatifs ou délibératifs extrêmement divers se sont multipliés dans le monde ouvrant une série d'interrogations sur leurs natures et leurs effets. S'agit-il d'un même phénomène ou de développements hétérogènes ? Quels en sont les acteurs ? S'agit-il d'une mutation de fond de la gestion urbaine ou d'un effet de mode ? Quelle est la part, dans cette évolution, de l'intégration des revendications des mouvements sociaux ou des logiques de modernisation administratives ?

Le séminaire interdisciplinaire de l'ACI Internationale "Démocratie participative, délibération et mouvements sociaux", qui s'inscrit sur une période de deux ans à Paris, vise à engager une réflexion scientifique large sur l'émergence des pratiques et enjeux participatifs dans les politiques publiques.

- Une première série de questions porte sur l'ampleur, l'homogénéité et la diversité du phénomène à partir d'une dimension comparative.
- Un second axe portera sur la dimension "technique" de la démocratie participative à partir de l'analyse concrète de plusieurs dispositifs.
- La troisième série d'interrogations, porte sur la nature des dynamiques engagées : dans quelle mesure la démocratie participative locale est-elle liée, d'un côté, avec un mouvement de modernisation administrative, et de l'autre, avec des mouvements sociaux urbains, et en quoi ces deux articulations sont-elles complémentaires ou contradictoires ?
- Enfin, le dernier axe portera sur la façon dont les sciences sociales, dans leurs différents champs et courants ont réagi à ces développements.

Comité scientifique : Marie-Hélène Bacqué, Loïc Blondiaux, Marion Carrel, Catherine Neveu, Henri Rey, Yves Sintomer, Isabelle Sommier, Stéphanie Vermeersch.

Secrétariat scientifique : Amélie Flamand.

Séances organisées depuis avril 2006

3 avril 2006 **Gouvernance et démocratie participative**

Intervenants : Claudette Lafaye, maître de conférences en sociologie (GSPEM, Université Paris 8)

Modérateur : Bernard Jouve, chercheur en géographie et aménagement (ENTPE, RIVES)

15 mai 2006 **Réseaux et mobilisation collective**

Intervenants : Christophe Aguiton, chercheur (France Télécom R&D) et Dominique Cardon, chercheur (France Télécom R&D, CNET)

Modérateurs : Isabelle Sommier, maître de conférences en science politique (CRPS, Université Paris 1) et Henri Rey, directeur de recherche en science politique (CNRS-Cevipof)

25 septembre 2006 **Conseils de quartier, 3 ans après**

Intervenants : Marion Ben Hammo (politiste, CSU, Université Paris 8) et Cesare Mattina (sociologue, Université d'Aix)

Modératrice : Catherine Neveu (anthropologue, LAIOS-CNRS)

9 octobre 2006 **De l'autogestion aux formes de délibération**

Intervenants : Hélène Hatzfeld (politiste, IEP Paris) et Serge Depaquit (vice-président de l'ADELS)

Modératrice : Isabelle Sommier (politiste, CRPS-CNRS, Université Paris 1)

13 novembre 2006 **Représenter un public**

Intervenant : Bruno Latour (sociologie des sciences, IEP Paris)

Modérateurs : Loïc Blondiaux (politiste, IEP Lille, CERAPS-CNRS) et Yves Sintomer (sociologue, CSU-CNRS, Université Paris 8)

7 novembre 2006 **Science et démocratie : Savoirs distribués et Pouvoirs**

Journée d'étude franco-allemande co-organisée avec le programme du CIERA "Société du savoir et démocratie en Europe" (CSU-Centre Koyré-Humboldt Universität zu Berlin)

11 décembre 2006

L'avortement : arrangement ou justification

Intervenant : Luc Boltanski (sociologue, EHESS)

Modérateurs : Simone Bateman (sociologue, CNRS-CERSES)

Cité et frames

Intervenant : Lilian Mathieu (politiste, CRPS-CNRS)

Modératrice : Anja Röcke (politiste, IUE Florence)

15 janvier 2007 **Quelle conception de la raison publique ?**

Intervenants : Dominique Leydet (philosophe, Université du Québec à Montréal)

Modérateur : Julien Talpin (politiste, CSU, Institut universitaire européen, Université Paris 8)

12 février 2007 **Budgets participatifs Europe/Amérique Latine**

Intervenants : Yves Cabannes (urbaniste, University College London, Development Planning Unit), Yves Sintomer (sociologue, CSU-CNRS, Université Paris 8)

Modérateur : Henri Rey (politiste, Cevipof)

12 mars 2007 **Territoire. Aménagement et participation**

Intervenants : Françoise Navez-Bouchanine (sociologue, École Nationale Supérieure d'Architecture de Marne-la-Vallée) et Patrice Melé (géographe, Université François Rabelais de Tour)

Modérateur : Jean-Michel Fourniau (sociologue, INRETS)

2 avril 2007 **De la démocratie technique à la démocratie participative**

Intervenants : Michel Callon (sociologue des sciences, École des Mines) et Christophe Bonneuil (historien des sciences, Centre Koyré-CNRS)

Modérateur : Dominique Pestre (historien des sciences, Centre Koyré- CNRS)

Le séminaire de l'ACI internationale a donné lieu à des publications régulières dans les rubriques "Conférences" puis "Analyses" de *Territoires*, la revue mensuelle publiée par l'Adels, contribuant ainsi à une dissémination des résultats de la recherche vers des publics non scientifiques :

Publications depuis avril 2006

Conseils de quartier : quatre ans après la loi sur la démocratie de proximité, par Marion Ben-Hammo, n°468, mai 2006.

De l'autogestion à la démocratie participative : bifurcations et reformulation, par Hélène Hatzfeld, n°470, septembre 2006.

Du savoir d'usage au métier de citoyen ?, par Yves Sintomer, n°471, octobre 2006.

Les "cadres" de l'expérience contestataire, par Lilian Mathieu, n°472, novembre 2006.

Vertus et limites de la délibération au sein de dispositifs participatifs : L'exemple du budget participatif de Morsang-sur-Orge, par Julien Talpin, n°473, décembre 2006.

Expansion et défis des budgets participatifs en Amérique latine, par Yves Cabannes, n°474, janvier 2007.

Conflits locaux : de nouvelles scènes de production territoriale ? par Patrice Melé, n°475, février 2007.

Sciences, société civile et politiques : un ménage à trois, par Christophe Bonneuil, n°476, mars 2007.

Une journée d'études avec le CIERA

Volets formation, et partage et dissémination de connaissances

Société de la connaissance et démocratie en Europe

Programme de formation-recherche du CIERA

(Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne)

Organisé par le laboratoire "Cultures et Sociétés Urbaines" (CSU), l'Institut de Sciences sociales et la Berlin Graduate School of Social Sciences de l'Université Humboldt de Berlin, le Centre Koyré (EHESS), avec le soutien de l'Action Concertée Incitative (ACI) "Internationalisation des sciences humaines et sociales" (Ministère délégué à la Recherche) et du Programme PICRI "Les dispositifs participatifs locaux en Ile-de-France et en Europe : vers une démocratie technique ?"

Science et Démocratie: Savoirs distribués et Pouvoirs

Journée d'étude franco-allemande

organisée par le Centre Alexandre Koyré

le 7 novembre 2006 de 9h à 18h à l'IRESO (59-61, rue Pouchet, Paris 17^{ème})

Direction scientifique Christophe Bonneuil, Dominique Pestre, Sezin Topçu

Contact: Sezin Topçu (sezin.topcu@damesme.cnrs.fr)

PROGRAMME:

9h-9h15 Ouverture de la journée

9h15-11h

Session 1 : *Distribution, variété et efficace différentielle des savoirs dans l'espace social*

Malte Schophaus, IWT Bielefeld: "Economic counter-expertise and the social order of protest: The case of Attac Germany"

Christophe Bonneuil, Centre Koyré : "Le retour du paysan comme acteur de la conservation et de l'innovation en génétique végétale"

Julien Levrel, LATTs : "Ouvrir des savoirs fermés : le dispositif médiatique Wikipédia"

Discutant : Michel Callon, Ecole des Mines

11h-11h15 Pause café

11h15-13h00

Session 2 : *Modes de régulation des savoirs et des produits*

Jean-Baptiste Fressoz, Centre Alexandre Koyré, "Disparitions : du risque, de l'éthique et de la sphère publique à propos de l'inoculation et de la vaccine, 1750-1850"

Jean-Michel Fourniau, INRETS, sur la Commission Nationale du Débat Public et la régulation du risque nucléaire

Willem Halffman, Université de Twente, "Accounting the commons"

Discutant : Jean-Paul Gaudillière, Inserm

13h00-14h30 Déjeuner

14h30-18h00

Session 3 : *Construction des catégories de science, d'expertise et de régulation*

Dominique Pestre, Centre Koyré: "Société Civile et Gouvernance, Emergence et (ré)émergence de deux catégories depuis trente ans"

Jana Klemm, IWT Bielefeld: "Constructing the position of expert in the media discourse: The production of knowledge as the knowledge of the other"

Sezin Topçu, Centre Koyré: "Rhétoriques du "profane" dans le domaine nucléaire"

Peter Weingart, IWT Bielefeld, "Social Robustness of scientific knowledge - epistemic and sociological reflection"

Yves Sintomer, Centre Marc Bloch, "'Démocratie participative' et 'démocratie délibérative' : deux catégories émergentes"


Discutant : Hans-Peter Müller, Université Humboldt

Séminaires et projet de publication à Berlin


Volets formation, et partage et dissémination de connaissances

- Dans le cadre du séminaire "Démocratie participative en Europe et politiques de la ville", organisé par le Centre Marc Bloch de Berlin, trois séances ont été organisées en collaboration avec le programme PICRI "Les dispositifs participatifs locaux en Ile-de-France et en Europe : vers une démocratie technique ?" :
 - 16 août 2006 : Intervention de Carsten Herzberg et Cécile Cuny **Participation à Berlin-Lichtenberg et à Potsdam.**
 - 26 mars 2007 : Intervention de Dorota Dakowska **Entre dynamiques locales et transferts de modèles : expérience participative à Plock en Pologne.**
 - 24 avril 2007 : Intervention de Cécile Cuny et Carsten Herzberg **Les expériences de budgets participatifs dans la région de Berlin-Brandebourg**, suivie de la discussion du livre d'Yves Sintomer *Le pouvoir au peuple* (2007).

- Une journée d'étude "Evaluation von Bürgerhaushalten und partizipativer Demokratie" (Evaluations des budgets participatifs et d'autres dispositifs de démocratie participative) a été organisée au Centre Marc Bloch, en collaboration avec le programme PICRI "Les dispositifs participatifs locaux en Ile-de-France et en Europe : vers une démocratie technique ?" et la fondation Rosa Luxemburg à Berlin le 5 janvier 2007.



Projekt PICRI „Partizipative Verfahren in Frankreich und Europa“ – Ile de France
ACI Démocratie délibérative et mouvements sociaux



Studiennachmittag
„Evaluation von Bürgerhaushalten und partizipativer Demokratie“

Freitag, den 5. Januar 2007, um 13 Uhr (Beginn), im Centre Marc Bloch, Schiffbauerdamm 19, 100117 Berlin*

Berlin-Brandenburg gehört zu den dynamischsten Regionen des Bürgerhaushalts in Deutschland. Mit der Verbreitung neuer Partizipationsformen stellt sich aber auch die Frage nach ihrer Evaluation. Stehen die Bürgerhaushalte für eine neue Qualität der Beteiligung? Wie sieht es mit den Effekten solcher Verfahren aus? Welches sind die geeigneten Messinstrumente? Diese und weitere Fragen sollen auf der Grundlage von quantitativen und qualitativen Erhebungen aus den Berliner Bezirken Lichtenberg und Marzahn-Hellersdorf sowie der brandenburgischen Landeshauptstadt Potsdam diskutiert werden. Um einen Schritt weiter zu gehen, soll mit einem Blick auf Poitou-Charentes auch die Ebene des Landes bzw. der Region einbezogen werden. Mit einer Beteiligung am Investitionshaushalt der Schulen sorgt diese Region derzeit in Frankreich für Aufsehen (*Programm siehe Rückseite*).

La région de Berlin-Brandebourg fait partie des régions les plus dynamiques d'Allemagne en ce qui concerne les expériences de budgets participatifs. Cependant, la diffusion de nouvelles formes de participation soulève aussi la question de leur évaluation. Les budgets participatifs supposent-ils à une qualité de participation nouvelle? Quels sont les effets de tels dispositifs? Quels sont les instruments d'évaluation les plus adaptés? Ces questions seront discutées à partir d'enquêtes

quantitatives et qualitatives réalisées dans les arrondissements berlinois de Lichtenberg et de Marzahn-Hellersdorf ainsi qu'à Potsdam, la capitale du Land de Brandebourg. Les échelles du Land et de la région seront comparées à partir de l'expérience française menée dans la région Poitou-Charente. Cette région française a en effet attiré l'attention avec un projet de participation aux budgets d'investissements dans les écoles.

Vortragende und Kommentare von:

Cécile Cuny (Universität Paris 8/CMB), Anita Engelmann (Paritätischer Wohlfahrtsverband), Dr. habil. Jochen Franzke (Universität Potsdam), Anja Röcke (Europäisches Hochschulinstitut Florenz), Carsten Herzberg (Universität Potsdam/CMB), Prof. Dr. Helmut Klages (Forschungsinstitut für öffentliche Verwaltung Speyer), Prof. Dr. Yves Sintomer (Universität Paris 8/CMB)

Eine Anmeldung ist erforderlich!

Dr. Lutz Brangsch, Rosa-Luxemburg-Stiftung, Tel. + 49 030 44310120,
Fax +49 030 44310222, e-mail brangsch@rosalux.de

Programm(Änderungen möglich)

STUDIENNACHMITTAG „EVALUATION VON BÜRGERHAUSHALTEN UND
PARTIZIPATIVER DEMOKRATIE“

Veranstalter: Rosa-Luxemburg-Stiftung, Centre Marc Bloch

Freitag, den 5. Januar 2007

Ort: Centre Marc Bloch, Schiffbauerdamm 19, 10117 Berlin*

13 Uhr: Beginn

Begrüßung

Dr. Lutz Brangsch, Rosa-Luxemburg-Stiftung
Prof. Dr. Daniele Bourcier, Centre Marc Bloch

Block 1: Einordnung und Bewertung von Bürgerbeteiligung

Diskussionsleitung: Dr. Lutz Brangsch, Rosa-Luxemburg-Stiftung

Vorträge

„Ist Bürgerhaushalt gleich Bürgerkommune? Perspektiven der Evaluation“

Carsten Herzberg, Centre Marc Bloch/Universität Potsdam

„Bürgerhaushalt in den Gymnasien von Poitou-Charentes (Frankreich)“

Anja Röcke, Europäisches Hochschulinstitut Florenz/Humboldt Universität zu Berlin

Kommentar mit anschließender Diskussion

Cécile Cuny, Centre Marc Bloch/Universität Paris 8

PAUSE

Block 2: Bürgerhaushalte in Berlin-Brandenburg

Diskussionsleitung: Dr. Petra Brangsch, Kommunalpolitisches Forum Berlin e.V.

Vorträge

- „Bürgerhaushalt in Berlin-Lichtenberg. Eine neue Etappe der Bürgerbeteiligung?“

Prof. Dr. Helmut Klages, Forschungsinstitut für öffentliche Verwaltung Speyer

- „Was sagt die organisierte Zivilgesellschaft zum Bürgerhaushalt in Potsdam?“

Dr. habil. Jochen Franzke, Universität Potsdam

- „Autonomie der Zivilgesellschaft beim Bürgerhaushalt in Marzahn-Hellersdorf?“

Anita Engelmann, Paritätischer Wohlfahrtsverband

PAUSE

Kommentar mit anschließender Diskussion

N.N.

Schlussbemerkungen

Carsten Herzberg, Centre Marc Bloch

ca. 18:00 Uhr Ende

Organisatoren: Carsten Herzberg (CMB), Dr. Lutz Brangsch (RLS)

➤ Un projet en cours de publication (ouvrage collectif) : *Le budget participatif en discussion*

Éditeurs :

- Prof. Heinz Kleger, Université de Potsdam
- Prof. Yves Sintomer, Université Paris 8/ UMR Culture et Sociétés Urbaines (CSU), CNRS Paris et Centre Marc Bloch
- Carsten Herzberg, Centre Marc Bloch Berlin/Université Potsdam

Date de publication : La publication dans une grande maison d'édition allemande est prévue pour la première moitié de l'année 2008.

Résumé : L'idée du budget participatif, inventé dans la ville brésilienne de Porto Alegre en 1989, se diffuse dans les années 1990 d'abord en Amérique Latine puis en Europe à partir du premier Forum Social Mondial de 2001, qui sert de plate-forme d'échange international. Sur le vieux continent, on recense actuellement une cinquantaine d'expériences. Même si les exemples européens sont parfois très différents de la référence initiale de Porto Alegre, ils partagent avec les expériences latino-américaines une série de problèmes.

Sur le plan théorique, on se demande dans les deux cas de quelle manière le budget peut renforcer la démocratie et quelle idée de la démocratie est véhiculée par ce dispositif : est-ce que le budget participatif a comme objectif de renforcer la démocratie représentative ou est-ce que cette forme de "démocratie participative" représente un nouveau type de démocratie ? Sur le plan pratique les défis convergent également. Sur les deux continents, on s'interroge sur les procédures permettant de faire participer le plus grand nombre de citoyens : comment inclure des groupes "marginaux" et les associations ? Quels sont les instruments qui permettent de produire de bonnes pratiques de participation et de délibération ?

Pour discuter des solutions adoptées actuellement en réponse à ces questions, nous avons sollicité des chercheurs et des praticiens qui connaissent bien les réalités des ces deux continents. Cet ouvrage collectif constitue de cette manière un approfondissement de la démarche du réseau URBAL de l'Union Européenne qui a initié une discussion transcontinentale sur le Budget Participatif entre les communes d'Europe et d'Amérique latine afin de trouver des réponses à ces problèmes communs.

Note technique : Cet ouvrage collectif s'appuie sur une collaboration entre le programme PICRI "Les dispositifs participatifs locaux en Ile-de-France et en Europe : vers une démocratie technique ?" et des partenaires français et allemand comme l'Université de Potsdam et le Centre Marc Bloch de Berlin.

Traductions : L'ouvrage paraîtra en langue allemande. Il regroupe environ treize articles (entre 40.-70.000 signes). Neuf contributions étaient en langue étrangère dont cinq traductions prises en charge par le programme PICRI :

- "Die Bürgerhaushalte in Italien: eine „Brücke“ zur Schaffung der Neuen Kommune ?" (Le budget participatif en Italie : un pont pour construire de nouvelles communes ?) texte italien de Giovanni Allegretti et M. Massimo Alluli.
- "Ist ein Porto Alegre in Europa möglich ? Bürgerhaushalt in Spanien (Un Porto Alegre est-il possible en Europe ? Les budgets participatifs en Espagne), texte espagnol de Ernesto Ganuza.
- "Bürgerhaushalt in Porto Alegre: Entstehung, Fortschritte und Grenzen eines Konzeptes" (Le Budget Participatif de Porto Alegre. Origine, développement et limites), texte portugais de Luciano Fedozzi.
- "¡Was steht hinter dem Partizipationsangebot ? Instrumentelle und ideologische Faktoren bei der Bürgerbeteiligung in Spanien" (Qu'est-ce qu'il a derrière la participation. Analyse des facteurs idéologiques et instrumentaux de la participation citoyenne en Espagne), texte espagnol de Joan Font et Ismael Blanco.
- "Welche Perspektiven hat der Bürgerhaushalt?" (Quelles perspectives du budget participatif ?), texte français d'Yves Sintomer.

*2. Volets formation, et partage et
dissémination des connaissances*

**B. Activités de formation
et partage des connaissances**

Programme du cours à l'Université d'Évry

Volets formation, et partage et dissémination de connaissances

Intitulé du cours : "**Démocratie, citoyenneté et participation des habitants**"

Master : M1 "Villes, Territoires, Gouvernance", Université d'Évry Val d'Essonne.

Professeur : Marie-Hélène Bacqué

Année : 2006/07, Semestre 1.

Programme du cours :

4 octobre : **La question participative en France : introduction et cadrage**

11 octobre : **Enjeux et attendus de la démocratie participative**

Lecture : Loïc Blondiaux, 2005, "L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes", dans Bacqué, Sintomer, Rey (dir) *Gestion de proximité et démocratie participative*, La Découverte, 2005, p.119-135.

18 octobre : **L'expérience des conseils de quartier en France, préparation des rencontres de la démocratie locale**

Lecture : Hélène Bertheleu et Catherine Neveu, 2005, "De petits lieux du politique : individus et collectifs dans des instances de "débat public" à Tours", *Espaces et sociétés*, n°123, p.37-51.

20-21 octobre : **Rencontres de la démocratie locale, Dijon**

25 octobre : **Bilan des rencontres. Analyser un dispositif participatif, élaboration d'une grille d'observation**

Lecture : Stéphane Beaud et Florence Weber, 2006 (nouvelle édition), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, extrait p.137-175.

8 novembre : **La commission de débat public**

Lecture : Sandrine Rui, 2006, "Les citoyens impertinents. Débat public, conflit et mésentente" dans Simard, Lepage, Fourniau, Gariepuy, Gauthier, *Le débat public en apprentissage, aménagement et environnement*, L'Harmattan, p.77-18.

15 novembre : **Les expériences communautaires en Amérique du Nord**

Lecture : Pierre Hamel et Marco Silvestro, 2005, "Mouvements urbains et démocratisation des politiques urbaines dans le contexte de la mondialisation", dans Guay, Hamel, Masson, Vaillancourt (dir), *Mouvements sociaux et changements institutionnels*, Presses de l'Université du Québec, p.91-113.

22 novembre : **Les budgets participatifs**

Lecture : Leonardo Avritzer, 2005, "Nouvelles sphères publiques au Brésil : démocratie locale et délibération politique", dans Bacqué, Sintomer, Rey (dir) *Gestion de proximité et démocratie participative*, La Découverte, p.231-251

29 novembre : **Projet urbain et participation**

Lecture : Magali Nonjon, 2005, "Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante", *Politix*, n°70, p.89-112.

6 décembre : **Mise en situation**

Lecture : Agnès Deboulet, 2006, "Le résident vulnérable. Questions autour de la démolition", *Mouvements*, n°47-48 (à paraître).

13 décembre : **Présentation orale des travaux**

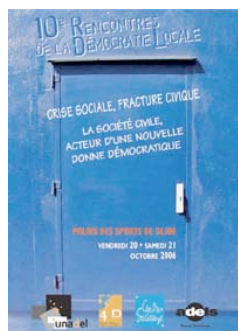
18 décembre : **Mise en perspective internationale, évaluation du cours**

Évaluation :

- 30% exposé sur un texte ou un ouvrage ou rendu écrit.
- 20% compte-rendu écrit d'un atelier des rencontres sur la démocratie locale. La revue *Territoires* publiera certains de ces comptes-rendus.
- 50% rendu d'un travail d'observation d'une situation de débat public.

Les 10^e Rencontres de la démocratie locale

Volets formation, et partage et dissémination de connaissances



Dans le cadre des 10^e rencontres de la démocratie locale organisées par l'Adels et par ses partenaires (l'Unadel, 4D et la Fédération des centres sociaux), à Dijon les vendredi 20 et samedi 21 octobre 2006, Marie-Hélène Bacqué a animé pour le PICRI un atelier d'expertise populaire sur le thème "Échanges de savoirs entre acteurs".

Dans le cadre du cours assuré par Marie-Hélène Bacqué à l'Université Évry Val d'Essonne, des étudiants du Master 1 "Ville, Territoires, Gouvernance" ont assisté aux deux jours de débat et ont écrit des comptes-rendus sur les ateliers et tables rondes, disponibles sur le site de l'Adels (adels@adels.org).

Les 10^e Rencontres ont été organisées par :



Avec le soutien de :



Principaux axes de réflexion :

- Les échéances électorales, présidentielles, législatives, municipales constituent un horizon déterminant pour le dialogue entre les citoyens et les instances de démocratie représentative.
- L'intercommunalité sera au centre des débats électoraux, les citoyens doivent le savoir et s'y préparer.
- La crise sociale interpelle la démocratie. Les réseaux ne veulent pas réduire les événements de novembre 2005 à des incivilités. La crise est trop profonde pour être analysée sous un seul angle de vue.
- Le point sur les instances délibératives. L'évolution rapide constatée ces dernières années dans la conception et la gestion des conseils de quartiers, des conseils de développement et d'autres lieux de relations suivies entre élus, techniciens, associations et habitants. Après les rencontres de Niort au cours desquelles les délégations de plus de trente villes ont partagé leurs expériences, les Xe Rencontres de Dijon ont permis un approfondissement de l'analyse et une ouverture sur de nouvelles problématiques.

Programme des 10^e Rencontres de la démocratie locale :

Vendredi 20 octobre Après midi

15h Accueil et plénière d'ouverture

Allocution de Jean-Patrick Masson adjoint au maire de Dijon, délégué à la démocratie locale et à la vie associative.

Ouverture des travaux par Bernard Deljarrie (Adels) et Jacques Varet (4D)

15h30-18h30 Forums d'acteurs

Par groupes de 50 à 60 personnes, conseillers de quartier, membres de conseils de développement, porteurs d'initiatives, bénévoles et professionnels partagent leurs expériences et émettent des propositions pour l'avenir de leurs actions.

- Le quartier, lieu de production collective (coordination Adels)

Comment les conseils de quartier et autres processus participatifs sont-ils l'expression de la diversité sociale ? De quels moyens disposer ? Quelle légitimité pour peser dans le débat local ? Quels échanges de savoir entre élus, services et population ?

- Construire la démocratie autour du projet de territoire (coordination Unadel)

Élus locaux, membres de conseils de développement et animateurs de projets dressent le bilan des pratiques. Ils ouvrent une réflexion prospective sur la participation des territoires intercommunaux et sur l'avenir des conseils de Pays.

- Les jeunes, ressource sur le territoire (coordination Injep)

La jeunesse n'est-elle qu'un problème posé à la collectivité ? Comment ouvrir les espaces de débat public pour que les jeunes participent et pèsent sur les politiques locales d'emploi, de logement, d'action culturelle...

- Projets associatifs et processus participatifs (coordination CPCA Bourgogne)

Quelle finalité, quels objectifs, quelle expertise les associations font-elles valoir sur le territoire ?

Quelle plus-value apportent-elles dans les processus participatifs ?

Dans quelle mesure les projets de territoire et projets associatifs peuvent-ils se développer en coopération ?

19h Allocution de François Patriat, président du conseil régional de Bourgogne

Samedi 21 octobre matin

9h15 Allocution de François Rebsamen, maire de Dijon, président de la communauté d'agglomération du Grand-Dijon

9h30-12h30 Tables rondes (animation Gilles Vrain, Adels)

Les associations, avec chacune leur sensibilité propre, mettent en débat les propositions qu'elles ont élaboré comme contribution de la société civile au changement de la politique. Deux acteurs apportent un éclairage sur la crise sociale, civique, économique et politique contemporaine.

- Propositions associatives pour un renouveau démocratique

À quelques mois des échéances électorales, les associations rappellent la nécessaire prise en compte de la dimension locale. Débat et propositions sur la gouvernance, les relations entre acteurs, l'imbrication des territoires et des compétences, les enjeux des déplacements des centres de décision vers l'intercommunalité,...

Avec Céline Braillon (Adels), Pascal Auber (Fédération des centres sociaux), Michel Mousel (4D) et Éric Andrieu (Unadel).

- Social en questions, démocratie en crise, quels enjeux ?

Il apparaît aujourd'hui clairement que la crise de représentation politique s'est développée en étroite corrélation avec le délitement de la question sociale. Comment préciser le lien qui unit crise sociale et crise démocratique ? Comment imaginer dans un tel contexte le nécessaire renouvellement de la démocratie. Quels enjeux et quelles orientations pour l'avenir ?

Avec Serge Depaquit (Adels) auteur de "Renouveler la démocratie... oui mais comment?" et d'Alain Caillé, directeur de la revue du MAUSS, auteur de "Dé-penser l'économique".

Allocution de Louis de Broissia, président du conseil général de Côte-d'Or

14h30-16h30 Ateliers d'expertise populaire

Certains ateliers durent moins d'une heure et les participants peuvent en suivre deux dans l'après-midi. D'autres s'ouvrent sur un débat nécessitant deux heures d'échanges.

- Agir ensemble localement pour la santé (Institut Renaudot)
- Jeunes, citoyens et solidaires (Ville de Bègles)
- Le soutien aux projets d'habitants (Réseau initiative et citoyenneté)
- Pédagogie de la citoyenneté (Universités du citoyen, maisons du citoyen)
- S'approprier les médias de proximité (Radio Campus)
- Développement social participatif (Centres sociaux de Seine-Saint-Denis)
- Services publics locaux, les défendre, les démocratiser (Aitec, Celsig)
- **Échanges de savoirs entre acteurs (Laboratoires Louest et CSU)**
- Intercommunalité, nouveaux territoires de citoyenneté (Adels, Unadel)
- La démocratie participative à l'échelle départementale (CG94, CG 21)

- Budget participatif des lycées : l'expérience en Poitou-Charentes (Départ)
- Renouveler la démocratie... oui, mais comment ? (Adels)
- Développement local : si la société civile jouait son rôle ? (Pactes locaux)
- Développement durable : comment renouveler l'économie politique ? (4D)

16h30 Clôture

Atelier n°7 : L'échange de savoirs entre les acteurs

Intervenante : Marie-Hélène Bacqué, professeure des universités en sociologie urbaine à Evry, chercheure au laboratoire Louest (en partenariat avec le CSU dans le cadre du programme PICRI)

Objet de l'atelier :

Un programme de recherche réunissant acteurs locaux, associations et université. Pour la première fois en France et en Europe, un dispositif de soutien a vu le jour à l'initiative de la région Ile-de-France permettant un travail de recherche commun entre chercheurs des institutions de recherche publiques et associations à but non lucratif : PICRI, pour Partenariats Institutions - Citoyens pour la Recherche et l'Innovation. L'Adels et deux laboratoires de recherche en sciences sociales (Louest et CSU) se sont associés pour effectuer un travail comparatif des dispositifs locaux de participation en Ile de France et en Europe. Il s'agit en particulier de comprendre pourquoi ces dispositifs se multiplient, dans des contextes d'ailleurs très différents en Europe, et comment différents types de savoirs y sont mobilisés. Les questions nouvelles posées par ce programme : Comment analyse-t-on un dispositif de participation, et particulièrement au plan européen ? Comment associer des acteurs de terrain à un travail de recherche et d'analyse de leur propre pratique ?

Compte-rendu de l'atelier par M. Gascon, étudiant en Master 1 Ville, territoire, Gouvernance à l'université d'Evry Val d'Essonne :

Sur le thème "les citoyens se mobilisent", nous avons assisté au débat concernant l'échange de savoirs entre les acteurs de la démocratie locale. Ce débat présidé par Marie-Hélène Bacqué, consistait à présenter les travaux effectués par deux laboratoires de recherche franciliens sur le sujet de la science citoyenne. Ces recherches effectuées en partenariat avec des acteurs de la participation citoyenne, pose trois questions. Tout d'abord comment fabriquer le lien social, puis quelles améliorations peut-on apporter aux dispositifs participatifs, et enfin quelles modifications politiques cela engendrerait.

Ces questions nécessitent de retracer une généalogie de ces dispositifs afin de les comprendre et d'avoir une vision objective de la façon dont est considéré le savoir citoyen aujourd'hui.

Une fois le thème exposé par le modérateur, un vent de mécontentement se fit sentir. En effet, nombre de participants pensaient échanger leurs expériences afin ainsi trouver des réponses à leurs problèmes propres. Peu étaient enclins à s'interroger sur le sujet donné, allant même jusqu'à reprocher l'inaccessibilité du discours des chercheurs. Ce point précis fit naître une réflexion sur l'intégration des chercheurs dans les dispositifs de démocratie locale. Une brillante illustration fut faite par un chercheur en histoire présent dans la salle, qui démontra par son intervention de cinq minutes, les biens fondés de ce mécontentement. En contrepartie, un sociologue présenta l'intérêt du regard extérieur universitaire contre la nécrose éventuelle des dispositifs participatifs.

La seconde et dernière idée qui a retenu l'attention, fut celle selon laquelle l'expertise d'usage, c'est à dire celle faite par les acteurs locaux non professionnels, disparaîtrait face à la spécialisation. Autrement dit l'individu engagé, par ses nouvelles connaissances, verrait son statut changé aux yeux des autres habitants. Une méfiance se créerait ainsi autour de ces nouveaux "experts".

Ce débat mouvementé et ponctué d'incessantes entrées et sorties de participants, à tout de même soulevé deux disfonctionnements sur lesquels il serait intéressant de s'attarder. Les chercheurs devront donc faire évoluer leur image aux yeux des acteurs locaux avant de pouvoir mener à bien leurs recherches.

Synthèse du programme de formation

Volets formation, et partage et dissémination de connaissances

Le volet formation des acteurs

La région Ile de France est riche d'expériences participatives fort diverses. En revanche, on note un faible cumul de savoirs et peu d'échanges d'expériences. Or, au cœur de ces démarches est à l'œuvre une nouvelle discussion sur les rôles et pouvoirs respectifs des élus, des techniciens ou experts territoriaux et associatifs, et des citoyens. C'est pourquoi ce programme de recherche comporte un volet formation.

Si nous affirmons qu'une compétence citoyenne existe, basée sur des savoirs d'usage et l'expérience, nous ne savons pas finalement bien définir ce savoir ou cette expertise habitante et la façon de la prendre au sérieux dans la gestion locale.

Un cycle de rencontre-formation

Étudier en profondeur cette compétence est l'objectif de ce cycle rencontre-formation à partir d'un triple mouvement :

1. La confrontation d'expériences et de points de vue (professionnels, habitants et élus)

Les moments d'échanges entre acteurs clefs de la démocratie participative sont relativement rares. L'espace privilégié de dialogue créé par ce cycle de rencontre permettra une réflexion collective sur la posture de chacun et la reconfiguration des rôles qui résulte de la mobilisation et la prise en compte des savoirs citoyens. De plus, cette confrontation d'expériences est réalisée dans des contextes variés : la mutualisation et l'échange d'expériences permettront ainsi un retour sur les pratiques de chacun.

2. La mise en discussion de résultats de recherche

En fonction des attentes identifiées des participants, il sera possible de faire appel dans le cadre des rencontres aux chercheurs français et étrangers impliqués dans le programme PICRI. Ceux-ci pourront faire une présentation et une analyse d'une expérience de participation et du contexte de cette expérience susceptible de nourrir la réflexion des participants.

3. L'apport d'une perspective comparative européenne.

Dans le même temps, en Europe et singulièrement dans les trois villes de Rome, Berlin et Cordoue dont il est question ici, d'autres méthodologies participatives sont utilisées, d'autres manières de prendre en compte ces savoirs citoyens sont à l'œuvre. Ces expériences innovantes, mises en œuvre dans d'autres contextes, se sont accompagnées de processus participatifs véritablement décisionnels, entraînant une reconfiguration des rôles entre habitants, élus locaux, techniciens et experts. Le cycle de rencontre fera appel à différentes facettes de ce travail comparatif réalisé par les chercheurs. Ouvrant l'horizon sur d'autres cultures politiques, d'autres organisations institutionnelles, la comparaison nourrira la réflexion et pourra ouvrir des voies nouvelles d'évolution des pratiques des participants.

Les participants

Un groupe d'environ 15 à 20 personnes sera constitué d'élus, de militants associatifs, de membres des instances participatives, de professionnels des collectivités et des associations des sites impliqués dans la recherche : le quartier de la Goutte d'or, les membres de l'initiative inter-arrondissements "Forum partici-passion de Belleville", la concertation sur le PLU et les conseils de quartier du 20^e arrondissement à Paris, la ville de Morsang-sur-Orge, le département du Val-de-Marne, l'association intercommunale Le triangle Vert en Essonne.

Le calendrier et lieux

Le séminaire comportera 5 séances qui se tiendront à Paris, espacées d'environ un mois, entre juin et décembre 2007. Au cours du 1^{er} trimestre 2008, une rencontre sera organisée dans un des trois pays européens associés à la recherche.

L'animation

L'Adels, association co-responsable du programme PICRI anime le cycle de rencontre et en assume la responsabilité pédagogique par l'intermédiaire de l'équipe d'animation :

- **Jacques Picard** – chargé de formation à l'Adels, animateur du cycle rencontre-formation.
- **Héloïse Nez** – doctorante à l'Université Paris 8, chargée d'études à l'Adels pour la coordination du PICRI. Elle aura en charge le lien avec le volet recherche du PICRI.

L'équipe fera appel à des intervenants extérieurs, chercheurs ou praticiens, membres du groupe de pilotage ou du conseil scientifiques du dispositif PICRI.

Objectifs

Loin d'ouvrir une simple boîte à outils, le séminaire amènera les participants à construire une réflexion sur le sens de l'action, à partir des pratiques et des questions des acteurs, de leurs intentions, des valeurs qu'elles sous-tendent. L'Adels et les chercheurs ne souhaitent pas promouvoir l'idée d'un modèle unique mais organiser la mutualisation des réflexions sur les finalités, les méthodes, les moyens mobilisés par les porteurs d'initiatives françaises et européennes.

POUR TOUT CONTACT ET INFORMATION SUR LA FORMATION

Adels :

Jacques Picard

Chargé de formation

01 43 55 40 05

adels@adels.org